

PREMIER CYCLE ANNÉE 3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La troisième année est organisée en 3 unités d'enseignements au semestre 5 et 4 unités d'enseignements au semestre 6.

Les enseignements de troisième année assurent une progressivité des acquisitions. L'enseignement du projet permet de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser.

Au semestre 6, l'enseignement de projet a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre le projet urbain et le projet architectural et permet de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques et pratiques. Tous les enseignements sont organisés autour du projet architectural et des disciplines qui concourent à l'architecture. Ils conduisent au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

Cette année comporte également le stage de première pratique, d'une durée de trois semaines qui doit être effectué pendant l'inter-semestre.

Enfin, un rapport d'études est demandé ; il s'agit d'un travail écrit soumis à une soutenance. Pour équilibrer les groupes de projet, une commission d'enseignants étudie les différents voeux et équilibrent les différents groupes de projet. Les autres enseignements sont choisis en fonction du propre emploi du temps composé par l'étudiant.

La troisième année est différente des deux premières années, dans la mesure où les étudiants émettent des voeux afin de choisir leurs groupes, avec un ordre préférentiel de choix pour permettre une répartition équilibrée des groupes, et leurs parcours.

Par ailleurs, un étudiant peut débiter son semestre 5 par l'enseignement de l'informatique puis au semestre 6 s'inscrire à l'enseignement de démarches plastiques. Dans tous les cas, l'inscription à l'enseignement d'histoire de l'architecture moderne et contemporaine est obligatoire au semestre 5.

Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible.



**STAGE DE
PREMIÈRE
PRATIQUE**

En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « appréhender la diversité des pratiques professionnelles ».

D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), valant 3 crédits ECTS, le stage doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles...

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres.

Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.

Sa validation intervient au semestre 6 en L.6.19 « Stage et Rapport d'études » sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le « guide des stages ».

**OBTENTION
DU DIPLÔME**

Le premier cycle s'achève par l'élaboration et la soutenance d'un rapport d'études individuel présenté devant des équipes pédagogiques responsables de l'unité d'enseignement L.6.19.

Cette soutenance permet de présenter la synthèse des travaux académiques et des stages réalisés par l'étudiant au cours de son premier cycle d'études.

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du Diplôme d'Etude en Architecture conférant le grade de Licence.

**L.5.13
PROJET D'ARCHITECTURE**

14 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.5.13	Architecture de l'édifice	16			120	120	7,5	120	0,70	14
	Cours transversal : l'habitat collectif	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Langues vivantes	14	14	14		28	2	14	0,15	
	Total L.5.13		35	21	120	176	11,5	155	1	

OBJECTIFS L'enseignement de projet développe l'approche globale et approfondie de l'édification autour de la question de l'habitat individuel et collectif dans un site urbain constitué. Le cours transversal permet la constitution d'un savoir théorique et historique pour comprendre les enjeux contemporains de la production et conception de logements urbains. L'enseignement des langues (anglais, espagnol, italien, allemand) développe la lecture, l'oral et l'écrit autour du commentaire de projet, et poursuit l'objectif de préparer les étudiants à l'ouverture culturelle dans la perspective d'échanges et de pratiques européennes.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S5 L.5.13 – PA
PROJET ARCHITECTURE DU LOGEMENT URBAIN

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures PROJET
 Semestre : 120
 Semaine : 7,5
 Travail personnel : 120

V. CORNU, B. GAUDIN, J. MARIN, R. HÉRITIER,
 P. LEITNER, P. QUINTARD-HOFSTEIN, D. HENRY,
 V. BROSSY, Y. NUSSAUME, O. CHASLIN, J. LIPSKI,
 L. MEISTER

OBJECTIFS	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat individuel et/ou collectif dans un site urbain constitué. Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser. Il sera développé une approche la plus large possible du sujet afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville.
CONTENU	
CONTENU	Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement?). Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet :- le tracé des rues de Paris et de banlieue, - les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine, - la façade : composition, expression, les systèmes constructifs, le détail, - le développement durable, etc?. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre. Les groupes de projets orientent le contenu détaillé de leurs enseignement en fonction des spécificités de chacun sur la base d'une matrice commune.
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAUX REQUIS	Un cours transversal de 2 heures (21 heures de cours encadrées + 7 heures de TD encadrées). Commun à tous les étudiants de l'année traitera de l'architecture du logement collectif.

S5 L.5.13 – PA01
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

V. CORNU, T. ELEFTERIOU

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.
CONTENU	Une approche la plus large possible du sujet est développée afin notamment de mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement?) Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAUX REQUIS	Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.

S5 L.5.13 – PA02
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

B. GAUDIN, P. BOUVIER

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	L'objectif de cet enseignement est de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale centrés autour de la question du projet d'habitat collectif dans un site urbain constitué.
CONTENU	Mettre en relation les différentes échelles du projet depuis celle de la ville et du site choisi jusqu'à l'échelle du logement lui-même et des pièces singulières le constituant. La question du logement collectif est ainsi abordée comme mode d'habiter la ville. Le projet s'élaborera par phases successives alternant exercices et mise en forme globale. Les exercices intermédiaires permettent à l'étudiant d'appréhender des thèmes particuliers de manière plus théorique (densité, échelle du terrain, typologies, modes distributifs, espaces collectifs du logement) Un seul projet est développé sur le semestre qui fait l'objet d'une mise en forme finale unifiée et recomposée à partir des différentes phases d'analyse qui précèdent. Parallèlement au suivi du travail des étudiants, les enseignants dispensent le matin une série de cours tout au long du semestre en rapport avec le développement du projet : tracé des rues de Paris; les systèmes distributifs urbains et de l'immeuble : évolution et influence sur la forme urbaine; la façade : composition, expression. Des visites sont également organisées et viennent ponctuer le rythme du semestre.
CONTENU	
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAUX REQUIS	Les groupes PA01 et PA02 travaillent en étroite concertation. Les cours du matin constituent le tronc commun aux deux groupes. Une partie de l'après midi est consacrée à une synthèse commune.

S5 L.5.13 – PA03
PROJET D'ARCHITECTURE
**PROJET D'HABITAT COLLECTIF EN EXTENSION/
 RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT EXISTANT**

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,7 Nombre de semaine : 16 Modalité pédagogique : Nombre d'heures PROJET Semestre : 120 Semaine : 7,5 Travail personnel : 120
--------------------------	--

J. MARIN, S. MAHE

OBJECTIFS	<p>Développement d'un projet d'habitat collectif en extension/réhabilitation d'un bâtiment existant.</p> <p>La surélévation ou l'extension sont une des formes de réponse pour parvenir à la densification du tissu urbain, il s'agit de comprendre les enjeux de ce type particulier de projet, d'en dégager les opportunités pour les édifices existants et de mettre en avant les relations qui se tissent entre deux constructions temporellement distinctes.</p> <p>Acquérir une méthode de lecture d'un site construit, discerner les aspects historiques patrimoniaux et culturels, repérer les éléments sur lesquels s'appuyer pour projeter, intégrer la problématique du développement durable, explorer la notion d'économie de moyens, tels sont les objectifs de l'atelier de projet.</p>
CONTENU	<p>Projet d'intervention comprenant l'extension/surélévation de bâtiments existants.</p> <p>Relevé et analyse de sites comprenant un ou plusieurs corps de bâtiments dans leurs composantes essentielles : morphologie, typologie, composition, structure</p> <p>Evaluation des potentiels de réutilisation en s'appuyant sur des choix raisonnés, définitions de stratégies et confrontation/expérimentation du programme de logement dans un lieu donné.</p> <p>Au regard des surfaces et des espaces disponibles dans certains bâtiments existants, ouverture vers des programmes de logement alternatifs comme l'habitat participatif.</p>
ÉVALUATION	<p>Critères d'évaluation : capacité à faire le lien entre les savoirs, les pratiques et les disciplines enseignées, capacité à exposer, argumenter un projet et émettre un avis critique, capacité à participer collectivement à l'élaboration d'un projet commun.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Parallèlement à l'élaboration du projet architectural et urbain, seront proposés des exercices permettant d'alimenter la réflexion et d'orienter la démarche de l'étudiant.</p> <p>Ces exercices portent sur le logement, sur l'édifice dans la ville et sur l'intervention dans l'existant, il s'agit d'exemples types qui sont activés en fonction du projet retenu pour l'atelier.</p> <p>Type d'exercice 1 : Travail analytique sur des édifices transformés</p> <p>A partir d'exemples choisis en prenant en considération l'envergure des programmes, la complexité dans la composition architecturale et surtout l'accessibilité aux sources documentaires, il s'agit de mener un travail analytique dans le but d'identifier les principes de composition qui sont à l'origine des différents projets d'extension ou de reconversion.</p> <p>Type d'exercice 2 : Projet d'intervention ponctuelle dans un édifice existant</p> <p>Il s'agit de concevoir dans un édifice donné un ouvrage ponctuel lié à une contrainte particulière (création ou modification d'une ouverture, modification d'une distribution, création d'une surface de plancher supplémentaire, intégration de fluides)</p> <p>Type d'exercice 3 : Exploitation d'un relevé constructif ou métrique</p> <p>Recherches en archives, repérage de traces anciennes, des modifications de l'usage et des distributions, régularisations, confortations structurelles font partie des éléments qui seront identifiés pour repérer notamment à ce que l'on pourrait appeler « les cycles de transformation d'un bâtiment »</p> <p>Type d'exercice 4 : Explorations des potentiels d'un édifice ou d'une partie d'édifice au regard des capacités portantes, des systèmes constructifs, des normes actuelles...</p> <p>Type d'exercice 5 : visites d'opérations de logement en cours de chantier ou finalisées et production/présentation de rapports de visites illustrés</p> <p>Type d'exercice 6 : exploration des principes de groupement, des séquences de transition public/privé, des relations entre intérieur et extérieur, des hiérarchies entre les espaces</p> <p>Type d'exercice 7 : qualités d'usage et performance environnementale</p> <p>Pratique de la pluridisciplinarité dans le cadre de l'enseignement du projet et intervention des enseignants des autres disciplines (formes du logement/histoire et généalogie, langues vivantes, construction, ambiance, analyse constructive, représentation informatique du projet, histoire de l'architecture moderne et contemporaine, démarches plastiques)</p>

S5 L.5.13 – PA04
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE D'ÉDIFICE

R. HÉRITIER, P. MARTIN

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures PROJET
 Semestre : 120
 Semaine : 7,5
 Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour but l'initiation à la conception architecturale d'habitations collectives. En deux temps : du semi individuel au collectif, il s'agira d'appréhender le passage d'une échelle à l'autre en intégrant des logiques constructives et urbaines différentes. Dans les deux cas, il sera envisagé la conception d'unités d'habitation de dimensions courantes dans une échelle de coûts moyens. L'exercice aura donc comme objectif d'introduire des valeurs architecturales et environnementales dans un contexte commun. La démarche sera progressive.
CONTENU	<p>Le lieu des projets est Montreuil sous Bois en bordure immédiate de Paris. Au préalable sur un site vaste, seront recensées les opportunités foncières et potentialités.</p> <p>Premier temps - durée : 6 à 7 semaines.</p> <p>L'habitat sera abordé par une approche de l'espace intérieur de l'habitation. L'étudiant devra recourir à son expérience personnelle et aux études sociologiques contemporaines pour exprimer une intention à la fois poétique et plausible en rapport avec les modes de vie. Il procédera ensuite à des assemblages de logements de tailles variables, pour constituer un ensemble semi-collectif de dix habitations sur une parcelle ou des parcelles contraintes de type 'dent creuse'. Une maquette du projet au 1/100 est à insérer dans une maquette de site qui sera réalisée collectivement.</p> <p>Deuxième temps - durée : 9 à 10 semaines</p> <p>Un projet mixte combinant habitat, un petit équipement de quartier et des jardins partagés.</p> <p>Sur un ou des terrains contigus, l'équipe de deux étudiants réalisera un projet dense comprenant un ensemble collectif de 40 habitations et un petit équipement : une bibliothèque de quartier. Le projet sera abordé à l'échelle urbaine pour mettre en rapport le programme avec les potentialités du site : le voisinage -notamment l'habitat- les dessertes, l'orientation, le relief, les contraintes induites par la mixité de l'opération, etc... Le rendu demandé sera complet : plans, coupes, façades. Une maquette du projet au 1/100è sera à insérer dans la maquette du site. Durant les trois dernières semaines seront plus particulièrement traités les détails constructifs relatifs aux enveloppes (façades, toitures).</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu : notation des deux projets demandés : 100%.
TRAVAUX REQUIS	Cours et travaux dirigés. Projets : le premier sera individuel, le second est un projet collectif par groupe de deux étudiants.
SUPPORT DE COURS	Exposés relatifs à la conception de l'habitat collectif.

S5 L.5.13 – PA05
PROJET D'ARCHITECTURE
PARIS COMPACT

P. LEITNER, C. DENERIER

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures PROJET
 Semestre : 120
 Semaine : 7,5
 Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Développer dans le cadre de Paris une conscience critique des notions de qualité de vie, de densité, d'intensité, de complexité, d'écologie, de partage, d'identité, etc.- Comprendre les interactions entre les différents types de tissus urbains parisiens et l'espace public, entre la qualité de l'habitation et celle de la ville- Analyser les mécanismes et développer des enjeux spatiaux, sociaux et environnementaux- Identifier des lieux pertinents d'intervention pour le projet- Concevoir de l'habitat qui répond aux problématiques et aux exigences développées auparavant, notamment en matière de réduction de consommation d'espace et d'énergie, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité parisienne plus généralement
CONTENU	
CONTENU	Paris devient-il 'une ville comme les autres' ? Dans cet atelier de projet, il s'agit de prendre conscience du fait que la qualité de vie ressentie par l'habitat résulte en grande mesure de l'inter-dépendance entre configuration spatiale et topologique de l'immeuble d'habitation et celle de l'espace public : distances et accès, rapports et échanges visuels, physiques et sonores, intégration/participation ou isolement, etc. Mais il s'agit également de s'interroger sur l'identité de Paris, son mécanisme de fabrication et son évolution future. C'est dans ces deux contextes que le terme 'Paris compact' doit prendre son sens. Loin de signifier la seule quête de la plus grande densité, il attire l'attention sur une des caractéristiques les plus frappantes de la capitale, celle qui rend la vie urbaine de Paris si particulière, indépendamment du vocabulaire architectural. Nous nous intéressons donc de manière ouverte et non dogmatique aux multiples formes d'interaction et identités présentes à Paris. Les 'tissus urbains parisiens' sont ici les tissus d'habitation de Paris et de sa région, tout comme 'espace public' signifie rue et plus généralement sphère publique. Nous ferons appel aux étudiant(es) de développer des problématiques personnelles au sein de sites (quartier) identifiés auparavant.
ÉVALUATION	Travaux d'analyse ProjetNOTA : L'enseignement s'adresse à des étudiants motivés et prêts à faire de cet atelier un lieu de d'écoute, de réflexion et de production partagés.- contrôle continu (65%), rendu final (35%)
TRAVAUX REQUIS	3 modalités d'enseignement :- cours matinaux développant la problématique et les concepts clefs de cet enseignement- 1 ou 2 visites de site (quartier existant ou en cours d'aménagement)- atelier de projet

S5 L.5.13 – PA06
PROJET D'ARCHITECTURE
APPRENTISSAGE DE PROJET D'ARCHITECTURE

P. QUINTARD-HOFSTEIN, G. CLÉMENT

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	<p>Donner à chaque étudiant les bases indispensables pour proposer, de manière claire et inventive, un projet d'habitat composé par la qualité des séquences d'approche et d'entrée, la qualité du mouvement et des circulations la richesse de l'espace intérieur et la qualité de la lumière naturelle, l'inextricable relation entre structure et spatialité, la géométrie, l'échelle, la mesure et la proportion, la perception spatiale et la découverte de l'émotion, la relation à l'espace de la cité.</p> <p>Savoir projeter l'espace intérieur et extérieur du logement, ses interfaces avec le dessin de la ville. Savoir 'habiter'</p>
CONTENU	<p>Projet d'une cinquantaine de logements. Trois exemples « manifestes » seront proposés : le projet linéaire, ou comment structurer un espace urbain à l'aide d'un dispositif marquant le paysage par l'étalement horizontal, la tour, ou la mise en série d'un élément idéal de plusieurs logements qui vise la séquence verticale, le « perimeter block », élément définissant l'îlot et sa composition intérieure.</p> <p>L'étude typologique de logements, l'analyse architecturale sont des domaines d'étude incontournables. La pratique de l'analyse, est d'abord celle des lectures illimitées. Puisque ces lectures sont illimitées, il faut, pour choisir entre elles, avoir des critères de pertinence. Le plus simple est la preuve matérielle. Il vaut mieux, le plus longtemps possible, décrire qu'interpréter. Tout le travail consiste à dire le quoi via le comment. La description, activité d'apparence triviale, est un problème théorique important. Pourtant sa pratique est simple et généralement accessible à tous.'</p> <p>Christian DEVILLERS, Sur l'histoire et l'analyse architecturale.</p> <p>Langues du cours et de communication: françaisanglais</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu avec cahier de projet.</p> <p>Présentation hebdomadaire des travaux en cours.</p> <p>Présence obligatoire à chaque cours.</p> <p>Rendus intermédiaires et rendu final.</p>

S5 L.5.13 – PA07
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

D. HENRY, J-B. EYRAUD, P. HANNEQUIN

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Cet enseignement devra conduire l'étudiant à acquérir la maîtrise des outils de conception et des savoirs fondamentaux du projet architectural en y incluant les contraintes urbaines et environnementales. Nous aborderons la question de l'architecture comme discipline, en précisant que le projet architectural prend en considération des apports critiques-éthique d'une part et des apports esthétiques-techniques d'autre part. L'étudiant pourra au final aborder la question du logement en proposant une architecture contemporaine en privilégiant la qualité de vie des habitants.
CONTENU	<p>Nous proposons aux étudiants un processus et une méthodologie de conception pour produire le qualitatif de l'espace architectural. Par une approche critique, apportée par les enseignants, les étudiants pourront concevoir des édifices par une écriture et une lecture du projet en maintenant le sens d'une «idée architecturale». Cet enseignement consacré au logement proposera aux étudiants de faire deux projets avec des sites urbains donnés par les enseignants.</p> <ul style="list-style-type: none">- Un projet court d'une dizaine de logements, dans un premier temps, pour acquérir les diverses typologies de logements et leurs articulations dans « l'espace » ainsi que l'insertion d'une architecture dans un lieu urbain.- Un projet long d'un îlot pour permettre aux étudiants de pouvoir concrétiser l'ensemble des contraintes et difficultés de la densité urbaine, de la mixité sociale et programmatique pour ce type d'opération urbaine. <p>Nous intégrerons dans cet îlot les apports du développement durable (qualité environnementale) avec son aspect technique et économique. Nous insisterons sur la méthode de travail, du passage de l'idée architecturale (le sens) aux croquis et esquisses du projet. Nous proposerons aux étudiants la maîtrise de certains outils informatique (Rhino) pour produire une représentation de qualité. Nous envisageons de faire un voyage d'une semaine en Italie, à Florence.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu : 50%
TRAVAUX REQUIS	A partir d'exemples architecturaux, nous tenterons de saisir les évolutions de la conception architecturale contemporaine sur la question du logement. Une série de cours se fera sur les outils informatiques, mise en forme et représentation du projet. La question des enjeux du «développement durable et haute qualité environnementale sera l'objet d'une série de cours.

S5 L.5.13 – PA08
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

V. BROSSY, C. BAPST

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Le logement se comprend comme 'raison urbaine'. Le but de cet enseignement est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
CONTENU	<p>Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :</p> <p>La Villa Urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none">- analyse du tissu urbain, ,- réaction d'un espace public traversant,- groupement de maisons de ville,- standard et répétition,- intégration d'équipements,- hiérarchie des espaces. <p>Parcelle étroite :</p> <ul style="list-style-type: none">- analyse du tissu urbain et déterminant de situation,- circulations verticales et occupation de la parcelle,- logements collectifs,- rapport au sol et progression dans la hauteur,- hiérarchie des espaces. <p>Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.</p>
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu
TRAVAUX REQUIS	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

S5 L.5.13 – PA09
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

J. LIPSKI, F. ROZE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures PROJET
Semestre : 120
Semaine : 7,5
Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Le logement collectif . L'enseignement propose, par un enchaînement d'exercices, l'acquisition de compétences pour maîtriser toute la complexité du sujet abordé. Chaque étape se construit sur la base des acquis de l'exercice précédent et constitue dans le même temps une contrainte additionnelle.
CONTENU	<p>La première étape vise à engager une analyse et une réflexion sur les évolutions des modes de vie. Celles-ci se concrétisent par la définition d'une hypothèse spatiale. Sur la base de la réflexion portée ci-avant et du profil défini, l'enseignement propose de réinvestir les fonctions et usages du logement et de les confronter à des typologies diverses. L'étudiant développe 3 typologies de logement, déclinés sur le thème pré-défini. Sont abordés, les notions d'agencement, de mesures, d'usages, d'ambiances et de qualités spatiales intérieures. Ce travail est volontairement non situé à l'exclusion de l'orientation.</p> <p>La deuxième étape propose, à partir des logements étudiés au préalable, de combiner un ensemble de 3 à 4 logements par niveau pour fabriquer les cinq derniers étages d'une tour. Sont alors abordés les principes du groupement, la mécanique des assemblages, la maîtrise des distributions verticales, les enjeux sur les espaces partagés et le « vivre ensemble » ainsi que les principes constructifs (trames, matériaux...). Le travail du projet est accompagné de cours magistraux et de diffusions d'informations dimensionnelles et réglementaires.</p> <p>La troisième étape propose de réinvestir le travail effectué dans la conception d'un immeuble d'une vingtaine de logements à Paris ou en région parisienne où seront abordés les notions de rapport au sol, de transition de l'espace public à l'espace privé, d'usage, de structure et d'enveloppe.</p> <p>Le travail de projet est complété par des recherches et restitutions d'opérations exemplaires.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu - Assiduité
TRAVAUX REQUIS	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles.

S5 L.5.13 – PA10
PROJET D'ARCHITECTURE
ARCHITECTURE DE L'ÉDIFICE

L. MEISTER, N. FÉVRIER

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,7
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures PROJET
 Semestre : 120
 Semaine : 7,5
 Travail personnel : 120

OBJECTIFS	L'objectif est d'apprendre à fabriquer dans un contexte urbain dense un projet de logements réaliste articulant plusieurs échelles, d'en maîtriser toutes les composantes (dimensionnements, typologies, assemblages, usages...) et contraintes (contextuelles, structurelles, et réglementaires), ainsi que d'apprendre à formuler une démarche intellectuelle cohérente en adéquation avec le parti du projet.
CONTENU	<p>L'exercice central du semestre portera sur un projet d'une quarantaine de logements sociaux à Paris ou en première couronne. Le ou les terrains proposés seront d'une certaine complexité, traversant ou d'angle, parcelle d'un tissu hétéroclite, terrain en pente.</p> <p>L'idée est de travailler le projet comme un élément clef d'une articulation urbaine et d'amener les étudiants à interroger leur projet à travers les différentes échelles (paysage, ville, quartier, parcelle, bâtiment, logement et lieux le constituant) par un apprentissage de représentations graphiques adaptées. L'objectif est de toujours garder une vision globale du projet et de concevoir l'édifice non pas comme un objet formel mais comme la cristallisation d'intentions architecturales intérieures et extérieures. L'élaboration du projet découlera donc principalement du travail simultané d'une mise en place d'un mode d'habiter (typologies, assemblages) et d'une réponse volumétrique adapté au contexte existant. Les qualités du logement seront recherchées dans l'orientation multiple, la lumière, les vues, les dilata-tions spatiales, l'habitabilité, les prolongations extérieures,...</p> <p>Les séances du matin apportent les outils et les connaissances nécessaires à l'élaboration d'un projet de logements. Les thèmes principaux abordés sont : typologies, distributions et assemblages, trames et structures constructives, composantes du logement et usages, parcours et séquences du public au privé, orientations, vues, cadrages et filtres, prolongations extérieures du logement, rdc et rapport au sol, toiture et rapport au ciel,... Des exercices intermédiaires permettent d'assimiler les thèmes pré-sentés.</p> <p>Visites, projections et études de typologies remarquables compléteront cet enseignement. Enseignement organisé de manière hebdomadaire. Le début de la matinée est réservé aux cours, et exposés, le reste de la journée aux corrections des exercices et suivis des projets. Le tout est organisé de manière collégiale.</p> <p>Des interventions de professeurs d'autres disciplines (structure, géographie, sociologie) sont prévues à différents stades du projet.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu. Présentation hebdomadaire des travaux en cours. Présence obligatoire. Rendus intermédiaires et rendu final.
TRAVAUX REQUIS	Une maquette du site sera réalisée par le groupe. Le projet individuel sera exprimé par croquis, plans, coupes, perspectives, maquettes d'étude,...

S5 L.5.13 – PAT1
PROJET D'ARCHITECTURE
TERRITOIRE SOUTENABLE : QUALITÉS
ARCHITECTURALES, PAYSAGÈRES ET
ENVIRONNEMENTALES

ORGANISATEUR	Coefficient de pondération	0,7
PROFESSEUR	Nombre de semaines	4/6
	Modalité pédagogique :	
	Nombre d'heures PROJET	
Semestre		2/120
Semestre		5,5
Travail personnel		2/120
	ECTS :	10

Y. NUSSAUME, A. SAUBOT

OBJECTIFS	<p>Suite à l'accélération des changements climatiques, et conformément aux objectifs du Grenelle de l'environnement que s'est donnée la France, il devient essentiel de renforcer des décisions à long terme en matière de développement durable du territoire. Afin de constituer des tissus territoriaux de « qualité », il apparaît nécessaire de penser l'architecture en lien avec les paysages qui les entourent et de reconsidérer, à des échelles diverses, le rôle des substrats (géographiques, historiques, symboliques, sociaux) sur lesquels ils s'implantent et ce, sans négliger l'appréhension et les pratiques sociales des groupes qui les habitent.</p> <p>En prenant en compte la dimension poétique de l'architecture, l'objectif de ce groupe de projet sera de faire réfléchir l'étudiant sur l'implantation d'un programme d'habitat collectif « écologique », dans un tissu urbain en mutation.</p> <p>A la fin du semestre, l'étudiant devra avoir renforcé ses connaissances sur ce type de programme, et développé un savoir sur la transformation de ce type d'édifice et de la notion d'habiter (changements d'usages et de pratiques, importance des cultures et des modes de vie différents, influences des milieux) confrontées aux nécessités environnementales. Il devra aussi être capable de cerner l'interdépendance des domaines du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme.</p>
CONTENU	<p>Les étudiants concevront leurs bâtiments en les inscrivant dans une logique soit de densification, soit d'implantation d'un « éco-quartier » dans un tissu existant choisi par les enseignants. Après une explication des enjeux du territoire, Ils commenceront par en effectuer des analyses objectives et des lectures sensibles. Au vu des résultats de ces dernières, ils définiront la densité, les accès, les circulations et les rapports au paysage urbain existant (formes urbaines constituées, trame verte) de leur projet. L'ensemble s'effectuera suivant une recherche d'économie et de gestion optimum des sols et des réseaux, en limitant l'utilisation des voitures et en favorisant les transports en commun. La conception de l'habitat collectif prendra en compte différentes échelles (îlot, quartier). Ils devront se soucier de la graduation des espaces privés et publics (trottoirs, espaces de jeux, parkings, voirie, jardins partagés) environnant l'édifice et être en mesure de les dessiner. Le fait de penser des immeubles qui respectent une logique de développement durable ne limite pas la réflexion à de simples logiques réglementaires (performance), techniques (peaux, ventilations, apport énergétique) ou typologique. L'étudiant devra s'interroger sur la dimension sensible, les qualités des espaces (lumière : fonctions, accessibilité pour tous), le bien-être des usagers, les orientations et formes des volumes de même que la mixité des programmes. Il examinera également le processus même de fabrication de la ville et de l'immeuble: participation des habitants, analyse multi-critères, modes de fabrication de l'édifice (types d'entreprise, matériaux)</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Deux types d'exercices complémentaires seront demandés au cours du semestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un travail d'analyse associé à des recherches sur l'évolution des modes d'habiter, notamment l'émergence de l'habitat participatif en milieu urbain (aussi appelé habitat en auto-promotion) - la conception d'un projet d'habitat collectif proprement dit, en lien avec une requalification du paysage urbain existant. Le travail d'analyse aura pour objectif d'apporter des fondamentaux et une culture aux étudiants sur le logement durable dans différents milieux. <p>En binôme, ils auront à étudier un îlot ou plusieurs au sein d'un éco-quartier contemporain choisi dans différents pays. Pour chaque îlot ou groupe d'îlots, ils analyseront : le contexte social et culturel; le processus de conception; le rapport au quartier et au paysage (densité, implantation, espaces privés et publics, accès); les typologies, assemblage, «T figure » ; le système constructif (la structure, l'enveloppe) ; le traitement des fluides et des apports énergétiques extérieurs</p> <p>La conception du projet d'habitat collectif et la refonte du paysage urbain environnant s'effectueront en deux étapes. En groupe, et en lien avec les services administratifs de la ville et les associations locales, en prenant en compte les nécessités techniques (dépollution), besoins du quartier, attentes et demandes des habitants, les étudiants réfléchiront sur une ancienne friche industrielle ou militaire, aux liens urbains et paysagers, au programme, au découpage des parcelles, à l'implantation des bâtiments (programme, mixité, accès). Pour ce faire, ils effectueront des analyses objectives et lectures sensibles. Ensuite, ils choisiront un des édifices et en effectueront la conception en s'interrogeant sur le processus de fabrication de l'immeuble.</p>

S5 L.5.13 – PA12
PROJET D'ARCHITECTURE
LE LOGEMENT, ENTRE INVENTION ET
CONTRAINTE

O. CHASLIN, S. BOURLIS

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération : 0,7
PROMOTION	Nombre de semaine : 16
	Modalité pédagogique :
	Nombre d'heures PROJET
	Semestre : 120
	Semaine : 7,5
	Travail personnel : 120

OBJECTIFS	Confronter le désir d'invention de l'architecte à la réalité des données externes, pour définir priorités et points durs du projet dans un univers contraint.
CONTENU	Étudier les contraintes extérieures, qu'elles résultent : <ul style="list-style-type: none">- de conventions,- de données programmatiques,- de la topographie,- du contexte urbain ou climatique,- de modes constructifs,- de données réglementaires et normatives- etc. Apprécier leur pertinence, les placer en regard d'une étude de typologies modernes, analyser leurs incidences sur la dynamique interne du projet.
ÉVALUATION	Contrôle continu.
TRAVAUX REQUIS	Journée rythmée entre exposés et analyses, d'une part, et projet d'architecture CM : Interventions : <ul style="list-style-type: none">- dans le cadre du cours 'Histoire de l'Architecture-Logement Collectif' du - possiblement centrées sur la production de logements collectifs dans les pays nordiques, en lien avec la question du 'nouvel empirisme' de la modernité scandinave TD : mardi mi-journée, à coordonner avec les autres intervenants ;

S5 L.5.13 – CT
COURS TRANSVERSAL
FORMES DU LOGEMENT, HISTOIRE ET
GÉNÉALOGIE

M. BÉDARIDA

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD 7
 Nombre d'heures CM 21
 Semestre : 21
 Semaine : 1,5
 Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Il s'agit d'enrichir et d'éclairer le corpus de connaissances des étudiants sur la question du logement afin qu'ils prennent conscience de l'héritage théorique et pratique auquel ils s'adosent et de leur fournir, pour la pratique de projet, les référents majeurs de l'architecture résidentielle. Le cours vise à faire comprendre les processus par lesquels les formes primitives du logement en Europe ont évolué et sous l'effet de quels facteurs.
CONTENU	Le cours s'emploie à délimiter des espaces-temps et des aires géo-culturelles où sont apparues des solutions projectuelles - spécifiquement architecturales - en matière de logement de masse. Il s'attache à dégager les grandes catégories typologiques et les familles de solutions distributives et topologiques ainsi que leurs évolutions respectives vers le logement contemporain. Il traite autant de l'habitat individuel que de l'immeuble collectif et des formes intermédiaires. Il met en évidence et interroge les principaux cycles de recherches et d'innovations qui scandent la réflexion et l'expérimentation des XIXème et XXème siècle et interroge la période récente en analysant les réalisations résidentielles contemporaines. Programme : Présentation du cours, délimitation de l'objet, l'espace résidentiel, un problème spécifiquement architectural / L'origine de l'habitat urbain à Paris : de la maison de ville à l'immeuble collectif / La tradition anglaise : terraced house et semi detached house / L'immeuble haussmannien / Le logement philanthropique en Europe / Cottage house et la cité-jardin / HBM / Amsterdam et le plan-type municipal / La révolution moderne / Le triomphe de la barre / L'empirisme nordique / Low Rise, High Density / La condition contemporaine
ÉVALUATION	La validation consiste en un travail d'analyse effectué pendant les TD et par un exercice sur table. La présence en cours et à tous les TD est obligatoire.
TRAVAUX REQUIS	Centrés sur l'analyse typologique et la préoccupation de clarifier les problématiques du plan du logement, les exemples étudiés mettent ces références en rapport à leurs conditions d'émergence : traditions domestiques locales et nationales, contextes sociaux et économiques, relation aux morphologies urbaines, effets directs et indirects des politiques publiques du logement, cadres institutionnels et législatifs, etc.

S5 L.5.13 – CT01
COURS TRANSVERSAL HABITAT COLLECTIF
FORMES DU LOGEMENT, HISTOIRE ET
GÉNÉALOGIE

M. BÉDARIDA, O. CHASLIN, J. HARARI

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 7
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	<p>Le cours s'efforce de faire comprendre les processus par lesquels les formes primitives du logement en Europe ont évolué et sous l'effet de quels facteurs ces mutations ont eu lieu.</p> <p>Centrés sur l'analyse typologique et la préoccupation principale de clarifier les problématiques du plan du logement - question devenue centrale de l'architecture depuis au moins 150 ans - les exemples étudiés mettront ces références en rapport à leurs conditions d'émergence : traditions domestiques locales et nationales, contextes sociaux et économiques, relation aux morphologies urbaines, effets directs et indirects des politiques publiques du logement, cadres institutionnels et législatifs, etc.</p> <p>Il s'agit d'enrichir et d'éclairer le corpus de connaissances des étudiants sur la question du logement afin qu'ils prennent conscience de l'héritage théorique et pratique auquel ils s'adosent et de leur fournir, pour la pratique de projet, les référents majeurs de l'architecture résidentielle.</p>
CONTENU	<p>Le cours s'efforce de délimiter des aires géo-culturelles et des espaces-temps où se sont déployées des solutions projectuelles à la question spécifiquement architecturale du logement de masse dans le contexte de la ville des XIX et XXème siècles. Il s'attachera à dégager les grandes catégories typologiques et les familles de solutions distributives et topologiques ainsi que leurs évolutions respectives vers le logement contemporain. Il traitera autant de l'habitat individuel que de l'immeuble collectif et des formes intermédiaires qui se sont de longue date intercalées entre ces deux grandes familles. Il mettra en évidence et interrogera les principaux cycles de recherches et d'innovations qui scandent la réflexion et l'expérimentation des générations successives d'architectes, et identifiera la période récente en présentant et en analysant les réalisations (les plus) actuelles de l'architecture résidentielle.</p>
ÉVALUATION	Partiel + Exercice produit dans le cadre des TD. 50% / 50%
TRAVAUX REQUIS	Partiel + Exercice produit dans le cadre des TD. 50% / 50%

S5 L.5.13 – LV
LANGUES VIVANTES

OBLIGATOIRE
GROUPES

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 14 TD 14
Semestre : 28
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif l'élargissement de la compétence linguistique acquise par l'étudiant au cours des années précédentes. L'enseignement aborde la thématique du projet urbain et met l'étudiant en situation d'utiliser la langue étrangère pour le commentaire, l'analyse et la critique des projets urbains.
OBJECTIFS	L'enseignement aborde les structures et le vocabulaire concernant le paysage urbain et la complexité de la relation entre le projet et son territoire. Il aborde les thèmes tels que limite, mixité, densité, continuité, rupture, échelle, l'accessibilité, le plein et le vide, l'espace public etc. Des textes et exemples de projets urbains seront étudiés afin d'acquérir et approfondir ce langage. des films et autres supports visuels seront exploités à l'appui de cet apprentissage.
ÉVALUATION	Exercices en vue de la constitution d'un portfolio en langue étrangère.- Présence et contrôle continu (50%), élaboration d'un portfolio et présentation orale de ce document. Le portfolio devra comporter un choix de projets que l'étudiant a conçu durant les trois années d'études.
TRAVAUX REQUIS	L'enseignement s'effectue en groupes de niveau et le niveau de difficulté linguistique est adapté en fonction du niveau du groupe.

S5 L.5.13 LA

LANGUES VIVANTES ANGLAIS

G. JONES, A. TEN, F. HULBERT POWELL, A. CHARLES, R. BAYEGAN

S5 L.5.13 LD

LANGUES VIVANTES ALLEMAND

M. KLIER TEISSEIRE

S5 L.5.13 LE

LANGUES VIVANTES ESPAGNOL

J-L. MORALES

S5 L.5.13 LF

LANGUES VIVANTES FRANÇAIS FLE

F. HUET

S5 L.5.13 LI

LANGUES VIVANTES ITALIEN

M. CORALLI

S5 L.5.13 LP

LANGUES VIVANTES PORTUGAIS

J. NILTON ALMEIDA DOS SANTOS

S5 L.5.13 LJ
LANGUES VIVANTES JAPONAIS

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération : 0,15
GROUPES	Nombre de semaine : 14
	Modalité pédagogique :
	Nombre d'heures CM 14 TD 14
	Semestre : 28
	Semaine : 1,5
	Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Permettre aux étudiants à la fois d'acquérir les bases de la langue japonaise et, par le biais de la langue, de s'ouvrir à la spécificité de la communication japonaise.
CONTENU	<p>L'enseignement proposé s'articule essentiellement autour de deux grands axes : introduction à la langue japonaise et conversations utiles dans les situations de la vie quotidienne.</p> <p>Chacun de ces apports linguistiques sera intimement associé à un éclairage culturel sur la communication et la société japonaises. La formation sera ludique et participative afin d'aiguiser chez les étudiants leur curiosité pour la communication à la japonaise et susciter chez eux l'envie de s'exprimer en japonais.</p> <p>Cette formation est destinée en priorité aux étudiants sélectionnés pour partir en mobilité au Japon en M1, afin de les préparer à ce qui les attendra sur place, mais également à tous les autres étudiants de L3 intéressés par cette formation. Acquérir les syllabaires japonais hiragana et katakana.</p> <p>Acquérir les bases de la langue japonaise permettant la tenue d'une conversation simple dans les situations de la vie quotidienne auxquelles des étudiants peuvent être confrontés lors d'un éventuel séjour en mobilité au Japon. Sensibiliser les étudiants à la spécificité de la communication à la japonaise.</p> <p>Lever les freins nés des a priori et peurs des étudiants face à cette expérience qui attend ceux qui partiront étudier au Japon. Donner aux étudiants l'envie de parler japonais et de découvrir la spécificité de cette communication à la japonaise. Le mode pédagogique de transmission des connaissances s'appuiera sur la spécificité du public concerné à savoir des étudiants en architecture et de leur rapport particulier à la question spatiale. Au-delà des cours classiques, des exercices particuliers seront proposés (calligraphie, etc.).</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu (50%), contrôle final (50%)

S5 L.5.13 LEP
LANGUES VIVANTES ESPAGNOL
PRÉPARATION AUX VOYAGES D'ÉTUDES VERS
DES DESTINATIONS HISPANOPHONES

OBLIGATOIRE
 GROUPES

Coefficient de pondération : 0,15
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures CM 14 TD 14
 Semestre : 28
 Semaine : 1,5
 Travail personnel : 21

L. LOPEZ

OBJECTIFS	<p>L'objectif de ce cours est d'améliorer la connaissance de la langue espagnole, des tendances architecturales et des situations urbaines contemporaines dans les pays latino-américains. Il propose aussi une petite introduction à la culture et à l'art latino-américain en vue de faciliter à l'étudiant une meilleure intégration lors de son année d'études.</p> <p>Un autre objectif enfin, est l'initiation à la recherche afin d'identifier des sujets d'enquête potentiels pour le mémoire de master.</p>
CONTENU	<p>A l'instar d'autres régions dans le monde, l'Amérique Latine est devenue en quelques décennies, un continent majoritairement urbain. L'essor des mégapoles et des villes moyennes, avec leurs problèmes de violence, pollution, désordre urbain et croissance incontrôlée représentent un formidable défi pour la politique de la ville, mais aussi pour les spécialistes de la ville et de l'urbain. Comment aborder les multiples visages de l'urbanisation latino-américaine? Quelle est la place de l'architecture et des architectes dans ce processus? Quelles sont les expériences novatrices dans le terrain de l'architecture et du projet urbain? Ce cours propose une introduction à la réalité urbaine et architectural latino-américaine en même temps qu'il permet de se familiariser avec les problématiques sociales, la langue et la culture. Il sera à la fois un cours d'espagnol, un cours d'introduction à l'Amérique Latine et un cours de préparation au voyage et à la recherche</p> <p>Le cours se fera fondamentalement en langue espagnole</p>
ÉVALUATION	<p>Pour valider le cours les étudiants devront rédiger un article d'entre douze et vingt pages, avec introduction, problématique, sources, bibliographie, etc.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Chaque cours se déroulera comme un séminaire de lecture et discussion avec de spécialistes qui viendront partager leurs apports avec nous. Le cours ne se prétend pas exhaustif, mais on abordera des études de cas des principaux pays latino-américains.</p> <p>Le cours se fera fondamentalement en langue espagnole</p>

**L.5.14
CONSTRUCTION**

9 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.5.14	Construction générale 3 (structure)	14	21		21	1,5	21	0,30	9
	Ambiance 3	14	21		21	1,5	21	0,30	
	Analyse constructive	14		42	42	3	14	0,40	
	Total L.5.14		42	42		84	6	56	

OBJECTIFS

Les enseignements visent à faire acquérir aux étudiants la culture technique en vue de la maîtrise constructive du projet. L'enseignement de construction approfondit les structures en général et la technologie des édifices en béton. L'enseignement d'ambiance complète les notions hygrothermiques liées à la qualité de l'air. Le temps alloué aux travaux dirigés permet de mener une analyse constructive détaillée et d'organiser la visite de chantiers.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu et la présentation de la synthèse des travaux en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S5 L.5.14 – CG
CONSTRUCTION GÉNÉRALE

CG 01 : F. GAUBIN
CG02 : L. BERGER

OBLIGATOIRE
1/2 PROMOTION
COURS
MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,3
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Nombre d'heures
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	La relation entre les choix technologiques et l'expression architecturale des projets sera mise en évidence. De la même manière, les questions relatives à la mise en oeuvre et leurs conséquences sur le projet. L'objectif plus général est de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet. Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.
CONTENU	Il s'agit de compléter l'enseignement de construction générale de première année en s'appuyant sur les connaissances scientifiques en résistance des matériaux, thermique et acoustique acquises en deuxième année. Le cours proposera une réexploration détaillée des processus constructifs, des sous ensembles fonctionnels de la construction (infrastructure, structure, enveloppe, partitions et accès, équipements, parachèvements). Le cours s'attachera à présenter les typologies constructives les plus courantes et leurs qualités respectives en termes de production et de mise en oeuvre, de performances. Il s'agira également de donner les instruments du dimensionnement des principaux ouvrages. Au semestre 5 : le cours portera sur l'infrastructure et la structure, tandis qu'au semestre 6 seront abordés l'enveloppe et les équipements, puis les partitions et accès et les parachèvements.
ÉVALUATION	Examen écrit : 100%
TRAVAUX REQUIS	La trame du cours, projetée, est diffusée sur le site ftp de l'école : il s'agit d'une trame, qui doit être complétée par la prise de notes et de croquis.

**S5 L.5.14 – AM
AMBIANCE**

**AM01 : N. BELKADI
AM02 : M. LOPEZ-DIAZ**

OBLIGATOIRE
1/2 PROMOTION
COURS
MAGISTRAL

Coefficient de pondération : 0,3
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Nombre d'heures
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de compléter l'enseignement des semestres précédents sur les notions liées au confort hygrothermique, et relatif à la qualité de l'air. Il permet de mettre en évidence les paramètres du confort thermique et leur incidence sur le projet pour une réelle maîtrise des ambiances et de développer la culture technique des étudiants en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
CONTENU	Rappels des notions d'échange de chaleur,- isolation de l'enveloppe,- confort hygrothermique,- air humide et ventilation,- condensations au niveau de l'enveloppe.
ÉVALUATION	Examen partiel et terminal
TRAVAUX REQUIS	Cet enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux

S5 L.5.14 – TD
ANALYSE CONSTRUCTIVE

Y.ROUBY, J. EBODE, L. BERGER, C. CHICHE,
M. HABES BOUTABBA, R. LELIEVRE,
M. SANDOROV

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,4
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 42
Semaine : 3
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	Cet enseignement en petit groupe a pour objectif de :- poursuivre la démarche initiée dans les semestres précédents sur la notion de travaux dirigés partagés avec l'architecture pour mettre en évidence la relation entre choix constructifs et conception architecturale.- compléter les enseignements théoriques par des travaux dirigés à caractère plus transversal.Il doit constituer un lieu de synthèse des enseignements déjà dispensés dans la discipline.
CONTENU	Il est défini avec les enseignants des enseignements. Il comporte des analyses constructives d'édifice déjà construits ou en cours de construction à travers l'observation du chantier. Il alterne des visites de chantier, des exercices courts (esquisses, évaluations, expérimentations...) thématiques. Documents graphiques et notes écrites précisées pour chaque groupe.
ÉVALUATION	Contrôle continu et évaluation du travail demandé.
TRAVAUX REQUIS	Documents graphiques et notes écrites précisés pour chaque groupe.

INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET HISTOIRE

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.5.15	Informatique OU	14	21	35	56	4	49	0,60	7
	Démarches plastiques	14		98	98	7		0,60	
	Histoire	14	28	14	42	3	28	0,40	
	Total L.5.15		28 ou 49	49 ou 112	98 ou 140	7 ou 10		1	

OBJECTIFS

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces ; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. La démarche historique renoue avec la période moderne abordée en première année et introduit la période contemporaine ; elle propose d'analyser les courants de pensée, les pratiques sur l'architecture et la ville et la fabrique du projet après 1950.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

Les étudiants ayant choisi de s'inscrire en plastique du 1er semestre devront s'inscrire en informatique au 2ème semestre dans le cadre de l'UE L.618. Et réciproquement, ceux inscrits en informatique au 1er semestre devront s'inscrire en plastique au 2ème semestre.

S5 L.5.15 – DP
DÉMARCHE PLASTIQUE

M-J. HOFFNER, G. ROUVILLOIS, F. PINATEL,
V. JOUVE, C. GARRIER, M. DESSARDO,
L. DELARUE

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,6 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : Nombre d'heures TD Semestre : 98 Semaine : 7 Travail personnel : 14
--------------------------	--

OBJECTIFS OBJECTIFS	Cet enseignement pose les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. Ces cours permettent d'affirmer les fondements des deux premières années tout en ouvrant à l'autonomie de l'étudiant. Ils visent à l'acquisition de l'autonomie de pratique et de pensée par chacun.
CONTENU CONTENU	Les cours proposent une réflexion d'ordre théorique et esthétique ancré dans des expérimentations pratiques. Ces exercices permettent à l'étudiant de: - Parfaire l'acquisition des outils fondamentaux (dessin, photographie, infographie, vidéo... visualisation et représentation de l'espace) avec un questionnement autour d'une thématique permettant un travail soit personnel soit en groupe. - Etablir la concordance entre sens et forme. - Explorer les relations art/architecture (études des différents artistes contemporains intervenant dans l'espace public). Par exemple, l'intervention sur un site urbain permet de travailler et de réfléchir un espace à grande échelle (questionnement sur la notion de contexte réel avec ses contraintes politiques sociales, géographiques et physiques). - Situer et évaluer ses propres aspirations et sa propre créativité aussi bien dans le faire que dans le penser par le développement de l'esprit critique)
TRAVAUX REQUIS	Cette unité d'enseignements se pratique sur une journée continue d'atelier et sur un semestre au choix pour l'étudiant afin de permettre: l'expérimentation personnelle, la recherche d'une maîtrise des réflexions et des techniques acquises aux semestres précédents, ainsi que les déplacements en extérieurs et la visite d'expositions.
ÉVALUATION	Contrôle continu 100%

S5 L.5.15 – DP01
DÉMARCHE PLASTIQUE
«REPRISE»

M-J. HOFFNER

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,6
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	Aborder l'espace urbain par une échelle modeste, pour opérer un changement de point de vue. Il s'agira de prélever, prendre, laisser, abandonner.. à l'instar d'artistes tels que D.Courbot, J.Villeglé, A.Cadere, F.Alys.. il sera surtout question d'être acteur dans l'espace urbain. Glaner des objets, des matériaux qui constitueront un vocabulaire plastique qui permettra d'élaborer une réflexion sur le territoire. Emprunter des formes et en restituer d'autres, permettra de poser les bases du projet personnel à développer. Les moyens employés sont à adaptés selon les projets.
CONTENU	Le travail se mettra en place au travers d'une recherche expérimentale, d'arpentage de lieux proposés. Les formes produites seront liées aux formes prélevées. Il s'agit de tenter de développer un concept dans la recherche et la mise en oeuvre du travail. Les projets doivent être documentés, enregistrés afin d'en permettre une restitution finale.
ÉVALUATION	Contrôle continu : motivation, curiosité, capacités d'expérimentations. Présentation orale, plusieurs rendus d'étapes. Documentation du projet final.

S5 L.5.15 – DP02
DÉMARCHE PLASTIQUE
AÉROPORTS : LIGNES DE FICTION

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,6
 Nombre de semaine : 14
 Modalité pédagogique :
 Nombre d'heures TD
 Semestre : 98
 Semaine : 7
 Travail personnel : 14

F. PINATEL, G. ROUVILLOIS

OBJECTIFS	<p>Envisager un territoire, sa représentation, son occupation et son activation via des moyens plastiques. Le cours se déploiera dans des exercices et expérimentations où s'articuleront l'analyse et la mise en oeuvre en relation des différents outils (concrets et conceptuels) acquis au cours des années précédentes au regard des préoccupations et désirs propres de l'étudiant. Se confronter à des questions de retranscription pour trouver sa propre écriture.</p>
CONTENU	<p>Comment traverse-t-on ces lieux? Quelles sont les frontières qui se succèdent ? Quelles temporalités coexistent ? Quelles populations s'y côtoient ? Quelles postures sont engendrées par la morphologie des lieux, leur acoustique, les vues qu'ils proposent ? Quels enjeux politiques se cristallisent autour de ces portes d'entrée et de sorties si éloignées des villes ?</p> <p>Le travail sera d'abord celui de l'observation. Observer pour comprendre l'anatomie de ces territoires, déceler les fonctionnements du bâti, des zones de flux en regard des zones de stase, des intentions et de l'inconscient. Mais aussi observer pour accumuler du matériau qu'il sera alors question d'organiser en suivant le fil d'une fiction.</p> <p>Le récit - qu'il soit littéraire, visuel, cartographique, filmique, sonore - permettra alors d'articuler lieux, corps et temporalités. La fiction permettra une relecture critique de l'aéroport en mobilisant ses caractéristiques comme structure même de sa fabrication.</p> <p>Un récit pour raconter, soit, mais surtout, et c'est là tout l'enjeu de ce travail mené sur le semestre complet, pour exposer les mécaniques physiques et mentales à l'oeuvre dans les aéroports, ceux que nous visiterons et ceux que nous inventerons.</p> <p>Langue du cours : français - Corrections : français, anglais</p>
ÉVALUATION	<p>Participation au cours - présence 30% Evaluation des travaux réalisés 70%</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>EN EXTÉRIEUR : visite d'aéroports parisiens, voyage de 3 jours à Berlin.</p> <p>À L'ATELIER : travail sur corpus artistique / littéraire / cinématographique / plans, représentations. Le travail de collecte d'images, d'informations, de dessins, les repérages formeront le matériau que des démarches associatives - montage, collage - échafauderont en un récit.</p> <p>Celui-ci se déploiera, selon le projet, au sein de différentes formes : livre-objet, cartes, dessins, écrits, photographies, film..., et dont la structure et l'articulation propre seront à penser comme architecture.</p> <p>Langue du cours : français Corrections : français, anglais</p>

S5 L.5.15 – DPO3

DÉMARCHE PLASTIQUE

DESSIN ET VOLUME POUR AGIR DANS L'ESPACE

L. DELARUE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,6
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	<p>Il sera question d'aborder une relation entre sculpture et architecture, par le biais d'un objet, d'une construction, ou d'une action d'explorer la confrontation entre volume et espace, entre décisions et expériences.</p> <p>On empruntera au réel et aux questions de représentation pour mieux pouvoir s'en échapper et nourrir l'imaginaire et construire le déplacement entre l'objet de référence et l'objet visé.</p>
CONTENU	<p>Par le dessin et le volume, de manière simultanée ou conjuguée, on pourra imaginer et construire des objets ou des espaces fictifs en extrapolant la relation entre un lieu, un objet et son usage.</p> <p>L'objet-sculpture, le corps et l'espace, le rapport entre les formes, leurs mesures, les agencements, la stabilité ou les transformations seront à la base de nos réflexions et de nos expériences.</p> <p>On fera d'abord des dessins l'espace réel, des travaux préparatoires, puis des dessins et des volumes ou des installations dans l'espace, en tenant compte des questions d'échelle et de volumétrie, et de couleur au travers des matériaux.</p> <p>Deux expériences différentes seront proposées successivement ; l'une à partir du paysage, de situations ou d'objets repérés dans la ville, dans les transports, les lieux de construction ou en construction, que sont les ateliers, les chantiers'</p> <p>l'une à l'échelle des lieux de travail de l'école.</p> <p>L'une sera liée au contexte d'élaboration de l'idée et du déplacement d'usage, de fonction, de matériaux, et de formes, l'autre convoquera une perception plus intuitive et intime de l'espace</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Approches théoriques et plastiques. Une attention particulière sera portée sur des artistes qui ont engagé leur travail à la lisière de la sculpture et de l'architecture. Visites d'exposition.</p> <p>Définition d'un projet de travail personnel et des étapes de sa réalisation, en dessin, en volume</p> <p>Travail de recherches et d'atelier, de production personnelle et de mise au point dans l'espace.</p>

S5 L.5.15 – DP04
DÉMARCHE PLASTIQUE

V. JOUVE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,6
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

OBJECTIFS	Il s'agira ici de réaliser un court film d'animation
CONTENU	<p>Les sujets des films sont très libres mais pour les étudiants en demande d'un encadrement plus dirigé, il sera demandé un travail autour d'un lieu, entendu au sens large (une architecture, un espace urbain ou une table) et une mise en question de la nature de ce lieu par le mouvement et le montage.</p> <p>Le film d'animation ou dessin animé, induit un rapport à l'image (le cadre) et à la vitesse. Il sera donc question de mettre en mouvement les images fixes à travers des supports très variés tels que la photographie, le dessin, la pâte à modeler...</p> <p>L'exercice se décomposera en 4 temps:</p> <ul style="list-style-type: none">- Ecriture d'un scénario.- Réalisation d'un story board- Tournage- Montage
ÉVALUATION	Composition, cadres, montages sur final cut ou adobe première
TRAVAUX REQUIS	<p>Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman McLaren, Martin Arnold).</p> <p>L'exercice se décomposera en 4 temps:</p> <ul style="list-style-type: none">- Ecriture d'un scénario.- Réalisation d'un story board- Tournage- Montage <p>Engagement dans le projet, qualité du travail tout au long de l'année, évaluation finale avec jury des films réalisés et produits.</p>

S5 L.5.15 – DP05
DÉMARCHE PLASTIQUE
INTERVENTION DANS LA VILLE

C. GARRIER

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,6 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : Nombre d'heures TD Semestre : 98 Semaine : 7 Travail personnel : 14
--------------------------	--

OBJECTIFS	La cohérence et la complémentarité des divers modes d'expressions (écrit, oral, graphique, audio-visuel infographique.)- La réflexion, la recherche, la maîtrise de concepts, l'autonomie de l'étudiant.- Réalisation de travaux à l'aide du dessin et de différents autres médiums (photographie, vidéo, PAO...
CONTENU	A partir de concepts définis au début du semestre et de la consultation de réalisations de différents travaux d'artistes dans la ville, il s'agira pour chaque étudiant de faire individuellement ou en groupe (trois étudiants maximum) une proposition de réalisation plastique dans/sur la ville. Le choix du site, son analyse, sa lecture poétique constituant une première phase du travail par des dessins, photographies, prélèvement de matériaux... L'intervention dans/sur la ville peut-être durable ou éphémère, elle contribue à la relecture et la définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit . Cette transformation peut-être en osmose ou en opposition avec le lieu. Tous les matériaux et médiums demeurent au choix de l'étudiant et doivent être cohérents par rapport à la problématique de chacun. Réalisation d'un DVD/CD ROM
ÉVALUATION	50% continu 50% final
TRAVAUX REQUIS	Réalisation de vidéos de photographies ou de dessins. Réalisation d'un DVD/CD ROM

S5 L.5.15 – DP06
DÉMARCHE PLASTIQUE
RÉPARER (DÉMARCHE PLASTIQUE, STRUCTURE)

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,6 Nombre de semaine : 14 Modalité pédagogique : Nombre d'heures TD Semestre : 98 Semaine : 7 Travail personnel : 14
--------------------------	--

M. DESSARDO

OBJECTIFS	This program is an introduction to the praxis of sculpture, video, drawing and photography as parts of a toolbox helping to analyze reality. It aims to explore our environment through concrete forms of language, shaping the very material and flesh of the physical world which is altogether encompassing, supporting, constituting and inspiring us.T
CONTENU	<p>Ce cours aborde la pratique de la sculpture (fût-ce sous une forme éphémère), de la vidéo, du dessin et de la photographie comme outils d'analyse du réel.</p> <p>Il s'agira d'explorer notre environnement au moyen de langages concrets qui modèlent directement la matière du monde physique qui nous porte, nous constitue et nous inspire.</p> <p>Ces pratiques seront mises au service de l'acte de 'réparer' qui sera au début une occupation anodine liée au bricolage ou à un exercice, tel le jogging. Cette pratique évoluera pour s'adapter à des réparations plus personnelles et intimes, pour aboutir ensuite à des réparations d'une autre échelle, réparations urbaines, paysagères, voire sociales ou culturelles. Le tout, à partir de l'acte très simple d'essayer faire fonctionner quelque chose encore un peu...</p> <p>Un rapport d'activité, journal de bord ou mode d'emploi dessiné sera demandé à la fin de chaque session.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 66,6% - Rendu final 33,3%</p> <p>Langue du cours : français et anglais sur demande - Corrections quadrilingues en anglais, français, italien</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Le cours, divisé en trois parties, sera fondé sur des règles de jeu conçues éventuellement collectivement à chaque début de semestre.</p> <p>Il sera rythmé par des visites d'expositions d'art contemporain et des présentations d'artistes liés au thèmes explorés.</p> <p>Nous utilisons ces expositions comme une matière première et un point de départ.</p>

S5 L.5.15 – IN

OPTIONS

**REPRÉSENTATION INFORMATIQUE DU PROJET:
INITIATION À LA PRODUCTION D'IMAGES DE
SYNTHÈSE**

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,6
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD
Semestre : 56
Semaine : 4
Travail personnel : 49

*F. GUENA, D. HAMANI, F. COUSSON, L. MARIANI,
A. MORAND, R. NUNES, J. PION.*

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.
CONTENU	<p>L'enseignement comporte trois parties :</p> <p>1) Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique) Contenu du cours: Il s'agit de rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2ème année. Travaux dirigés : Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.</p> <p>2) Interactions lumières-matières. Contenu du cours: Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux. Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Ray-tracing, Radio-sity, Photon mapping, etc. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).</p> <p>3) Intégration virtuel-réel et traitement d'image. Contenu du cours: Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.). Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.). Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel(ombres, réflexions etc.). Enregistrement, formats d'images et compression. Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.</p> <p>1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h) Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.) Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.</p>
ÉVALUATION	Exercices effectués à chaque séance et dossier final. Contrôle continu
TRAVAUX REQUIS	1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h) Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.) Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.

**S5 L.5.15 – HA
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE URBAINE ET
CONTEMPORAINE**

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,4
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM 28
Nombre d'heures TD 14
Semestre : 42
Semaine : 3
Travail personnel : 28

HA01 : J. BASTOEN

HA02 : R. MATAR-PERRET

TD : L. LENNE, A. POLYCHRONIADI

OBJECTIFS	Le cours développe une histoire critique de l'architecture du XXe siècle en restituant les courants doctrinaux, la production des architectes de ce siècle dans leur contexte politique et social, dans leur contexte culturel et artistique, et enfin dans l'histoire des idées de la période. Il s'agit de construire cette « histoire critique » par un regard croisé sur les courants de pensée et les ?uvres, ainsi que par l'analyse de notions. Après une première découverte de l'architecture du XXe siècle dans les cours d'histoire de 1ere année, dans les enseignements de projet et de théorie, ce cours plus spécialisé emprunte une démarche thématique et chronologique à la fois ; il approfondit des notions et des problématiques transversales à
CONTENU	Le cours aborde la production architecturale du XXe siècle par trois thèmes transversaux :1. Art et architecture : des avant-gardes « historiques » aux nouvelles avant-gardes des années 1960 et 1970. Modernité, classicisme et tradition 3. Expressions nationales, régionales et « révisions critiques » de l'architecture du XXe siècle, de l'après-guerre à la fin du XXe siècle.Au sein de la production architecturale du XXe siècle, le cours s'arrête d'abord sur les avant-gardes architecturales et artistiques, leurs apports et leurs échecs (1er thème). L'accent est ensuite mis sur les différentes composantes de la « modernité architecturale » du XXe siècle, et non sur le seul Mouvement moderne. À travers les oeuvres de plusieurs architectes de ce siècle, le cours expose la diversité des courants et des approches voire, les contradictions internes de l'architecture moderne ; il développe les différentes expressions d'une architecture en dialogue permanent avec la tradition, d'une « modernité sans avant-garde » qui constitue la majeure partie de l'héritage de cette période (2e thème). Ainsi, il s'intéresse particulièrement aux développements de l'architecture dans les années 1930 et 1940, en les situant dans leurs contextes politiques et idéologiques.Enfin, il s'arrête sur la seconde moitié du XXe siècle en explicitant différentes manifestations de la « crise » du langage moderne, en développant la notion de « révision critique » du modernisme depuis l'après-guerre et en la déclinant dans plusieurs pays européens, et celle de « régionalisme critique » (3e thème). Il aborde la fin du modernisme, à travers les remises en question par les artistes et les architectes des années 1960 et 1970 et la question du langage, fondatrice des positions post-modernes
ÉVALUATION	Analyses de textes et de projet en T.D (exposé+rendu) ; présence et participation au TD ; partiel en fin de semestre.Partiel portant sur le cours magistral 60%, TD 40%.
TRAVAUX REQUIS	2 heures de cours magistral par semaine et un TD de 1 heure 30 une semaine sur 2 (12 groupes pour la promotion entière).Les TD sont communs aux 2 cours magistraux . La présence est obligatoire. Un calendrier des TD est distribué en début d'année.

L.6.16
PROJET D'ARCHITECTURE

12 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique			Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD	PROJET					
L.6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	16			112,5	112,5	7	112	0,85	12
	Cours transversal : formes urbaines	14	21	7		28	2	21	0,15	
	Total L.6.16			21	7	112,5	140,5	9	133	

OBJECTIFS

L'enseignement de projet développe la réflexion sur l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, allant de l'échelle territoriale à l'architecture d'un édifice, il propose de fournir les outils méthodologiques d'analyse urbaine et le corpus de connaissances nécessaires à la conception des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine. Le cours transversal permet aux étudiants d'identifier les relations entre projet urbain et projet d'architecture afin de situer leur savoir-faire et leur positionnement pour la fabrication de la ville.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S6 L.6.16 – PA
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE

*M. BOURDIER, M. NORDSTRÖM, J. NJOO,
P. GERME, F. FAUCONNET, A. D’ORAZIO,
P. CHAVANES, F. MARTINET, J-M. CHANTEUX,
V. BROSSY, A. LIEBARD, C. PEDELAHORE*

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d’heures
Semestre : 112,5
Semaine : 7
Travail personnel : 112

OBJECTIFS	L’objectif est de fournir les outils méthodologiques et le corpus de connaissances permettant aux étudiants de concevoir des projets urbains dans le contexte critique de la ville contemporaine et de se projeter en développant un positionnement face à l’observation de la ville telle qu’elle est.
CONTENU	Cet enseignement a pour ambition de développer une réflexion sur l’articulation des échelles d’intervention dans la ville, allant de l’échelle territoriale à l’architecture d’un édifice. Il propose de réfléchir à la notion même d’évolution d’un site dans le temps, du point de vue de sa spécificité, de ses caractères et des programmes qui pourraient s’y inscrire pour le transformer. On redécouvre aujourd’hui que la ville se construit à partir de formes urbaines projetées et dessinées et que l’espace urbain est forcément l’espace critique où on interroge l’Architecture et où se fabrique la Ville.
ÉVALUATION	Le contrôle des connaissances se fait sous forme de contrôle continu.

S6 L.6.16 – PA01
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LES ÉCHELLES DE LA VILLE (ERASMUS)

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

M. BOURDIER, B. NAVINER, F. GANTOIS

OBJECTIFS	Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.
CONTENU	<p>La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.</p> <p>A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'</p> <p>Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à une surface de territoire) ; l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).</p> <p>LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE</p> <p>Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain'.</p> <p>DES MOTS POUR LE DIRE</p> <p>Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.</p> <p>DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS PROJETER</p> <p>Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.</p> <p>ERASMUS</p> <p>Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études à l'étranger (à Berlin en juin 2016) ; un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour candidat au stage Erasmus ou autre ; l'accueil de conférencier enseignants étranger en mobilité, etc.</p> <p>La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'oeuvre : 1) Les exercices de projet ; 2) La lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) La pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.</p>
ÉVALUATION	<p>Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de projection à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.</p> <p>Le 'projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50% lors du rendu de chaque phase) seront les deux critères d'évaluation du travail du semestre.</p>

TRAVAUX
REQUIS

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'oeuvre : 1) Les exercices de projet ; 2) La lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) La pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

BIBLIO
GRAPHIE

1. Définitions du projet urbain

DEVILLERS Christian, 'Le projet urbain', in Les mini PA No 2, Paris : Pavillon de l'arsenal, 1994.

DEVILLERS Christian, 'Y a-t-il un projet dans la ville ?', in Cahiers de la recherche architecturale N° 32/33, Marseille : Parenthèses, 1993, p. 169-181.

GENESTIER Philippe, 'Que vaut la notion de projet urbain ?', in L'architecture d'aujourd'hui No 288, septembre 1992.

HAUMONT Bernard, 'Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain', in Cahiers de la recherche architecturale No 32/33, Marseille: Parenthèses 1993, p. 103-110.

HUET Bernard, 'Apprendre aux architectes la modestie', in Esprit N° 109, Paris, 1987.

HUET Bernard, 'L'architecture contre la ville', in AMC, décembre 1986.

INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

MANGIN David et PANERAI Philippe, Projet urbain, Marseille, Coll. Eupalinos, Editions Parenthèses, 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Éléments pour un projet urbain', in FACES N° 3, été 1986, p. 2-5 ; traduction par André Ducret.

2. Critique de l'urbanisme

ANSAY, Pierre, Penser la ville - Choix de textes philosophiques, Bruxelles : Ed. Archives de l'Architecture Moderne, 1989.

CHOAY, Françoise, L'urbanisme, utopies et réalités, Paris : Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, La règle et le modèle, Seuil, Paris 1980.

GEDDES Patrick, L'évolution des villes, Paris : Temenos, 1994 (édi. originale 1915).

GIEDION Siegfried., Espace, temps, architecture, Paris : Denoël, 1990 (édi. originale 1941).

LE CORBUSIER, La Charte d'Athènes, Paris : Ed. de Minuit, 1971 (1ère édi. 1941).

LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Paris : Points 1974.

MAGNAGHI Alberto, Le projet local, Liège, Coll. Architecture + Recherche, Mardaga, 2003 (édi. originale 2000).

SASSEN Saskia, La ville globale. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes, 1996.

TAFURI Manfredo, Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole, Paris : Bordas/Dunod 1979 (édi. originale 1973).

TRIBILLON Jean-François, L'urbanisme, Paris : Coll. Repères, Editions de la Découverte, 2002, 123 p.

3. Analyses de la structure urbaine

BOUDON Françoise, 'Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale', in Annales, 1975, p 773-818.

BOUDON Philippe, 'Echelle parcellaire et composition urbaine', in Cree N° 28, mai 1974.

CANNIGIA Gianfranco, MALFROY Sylvain, L'approche morphologique de la ville et du territoire, EPFZ : Zürich, 1986.

Casabella No 509-510.

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, Lecture d'une Ville : Versailles, Paris : Moniteur, 1979.

CASTEX Jean et PANERAI Philippe, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Paris : (Bordas) Dunod, (1977)1980.

CERDÁ Ildefonso, La théorie générale de l'urbanisation , Paris : Le Seuil, 1979 (édi. originale 1867).

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, A propos de la morphologie urbaine, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

DEVILLERS Christian, 'Typologie de l'habitat et morphologie urbaine', L'architecture d'aujourd'hui N° 174, juillet-août 1974, p 18-23.

GIOVANNONI Gustavo, L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris : Coll. Points, Editions du Seuil, Paris 1998, 254 p. (1ère édition originale en italien en 1931).

HERZOG Jacques, DE MEURON Pierre, ZAUGG Rémy, 'Bâle, une ville en devenir', L'architecture d'aujourd'hui N° 300, septembre 1995, p 62-75.

Les annales de la recherche urbaine, Espaces publics en ville, N° 57-58, décembre 1992-mars 1993.

LYNCH Kevin, L'image de la cité, Paris : Dunod, 1970 (édi. originale 1960).

MOLLIE Caroline, Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal, Arles : Actes Sud, 2009, 260 p..

MONEO Rafael, 'On typology', in Oppositions N° 13, été 1978.

MUMFORD Lewis., La cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964 (édi. originale 1961).

MURATORI Saverio, 'Studi per una operante storia urbana di Venezia', in Palladio, anno IX, fasc. III-IV, juillet-décembre 1959.

PROJET, numéro spécial sur le thème 'Pour la ville', N° 243, Paris, automne 1995.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris : Gallimard, 1990.

ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, Paris, Livre & Communication, 1990 (édi. originale 1978).

ROWE, C., KOETTER F., Collage City, Paris : Centre Georges Pompidou (édi. originale 1978).

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, Paris, Livre & Communication, 1990 (édi. originale 1889).

VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR S., L'enseignement de Las Vegas, Liège : Mardaga, 1987 (édi. originale 1977).

4. Renouveau des villes et vie politique

BRAOUEZEC Patrick, Mais où va la ville populaire ?, entretiens avec Jean Viard, Ed. de l'Aube, 2012, 128 p.

BERNOULLI Hans, 'La ville et son sol' in L'Architecture d'Aujourd'hui, N° 38, 1951.

SOULIER Nicolas, Reconquérir les rues, Paris, Les Editions Ulmer, 2012, 288 p.

COING Henri, Rénovation urbaine et changement social, Paris, les Editions ouvrières, 1966, 296 p.

S6 L.6.16 – PA02
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LA FORMATION DES TISSUS URBAINS

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

P. GERME, H. FERNANDEZ

OBJECTIFS	<p>L'objectif de ce projet clôturant la licence est de procurer les savoirs-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme dessin de l'articulation de l'espace public et de l'espace privé d'une part, des systèmes qui composent le tissu urbain, d'autre part.</p> <p>Le tissu urbain est compris comme interactions substantielles entre le bâti, le parcellaire, la voirie et l'espace public.</p> <p>Le tissu urbain, sa forme et ses typologies permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture.</p> <p>Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/100ème).</p>
CONTENU	<p>Nous proposons de croiser trois approches :</p> <p>1 - l'édifice comme composante d'un tissu urbain L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.</p> <p>2 - l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire » Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.</p> <p>3 - les formes résidentielles de la ville territoire Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ; - critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement. <p>Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.</p> <p>5 séquences de travail (projet individuel et collectif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un travail d'observation et de représentation du « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain à une échelle opératoire de son projet jumelée avec la représentation analytique de l'échelle métropolitaine ; - un exercice théorique (1/500ème et 1/200ème) « la rue ordinaire », investigation architecturale fondamentale de typologies résidentielles corrélées à un projet de voie ; - le développement de l'analyse du tissu urbain plus particulièrement de ses typologies et la compréhension de la structure d'une petite aire urbaine ; - un exercice d'architecture (1/50ème) développant une partie d'édifice (liaison avec le sol, haut, « enveloppe courante ») déterminante d'un caractère typologique identifié dans l'exercice de « la rue ordinaire » ; - un projet contextuel (15000ème, 1/1000ème, 1/500ème) visant au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. <p>Voyage de 4 jours</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 50%, jury final : 50%</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Nous proposons 5 séquences de travail (projet individuel et collectif) :

- un travail d'observation et de représentation du « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain à une échelle opératoire de son projet jumelée avec la représentation analytique de l'échelle métropolitaine ;
- un exercice théorique (1/500ème et 1/200ème) « la rue ordinaire », investigation architecturale fondamentale de typologies résidentielles corrélées à un projet de voie ;
- le développement de l'analyse du tissu urbain plus particulièrement de ses typologies et la compréhension de la structure d'une petite aire urbaine ;
- un exercice d'architecture (1/50ème) développant une partie d'édifice (liaison avec le sol, haut, « enveloppe courante ») déterminante d'un caractère typologique identifié dans l'exercice de « la rue ordinaire » ;
- un projet contextuel (15000ème, 1/1000ème, 1/500ème) visant au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle.

Nous proposons de travailler sur un territoire de première couronne structurée par une « grande voie » à « réurbaniser », articulée en séquences précisément identifiées.

C'est idéal pour diversifier votre travail par sous-groupes tout fédérant vos travaux.

Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines.

Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

Voyage de 4 jours

S6 L.6.16 – PA03
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
PROJET URBAIN ET ARCHITECTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112,5
Semaine : 7
Travail personnel : 112

M. NORDSTRÖM, P. MARTIN

OBJECTIFS	<p>Pour ce dernier semestre du cycle licence, nous proposons à l'étudiant une démarche mêlant de façon étroite l'analyse et le projet : l'observation et la description d'une série de fragments d'une ville pour tenter de la comprendre dans sa globalité et une approche de projet permettant d'explicitier la stratégie globale par le développement plus approfondi de certains fragments représentatifs choisis.</p> <p>Les objectifs de l'enseignement sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Faire comprendre que les outils d'analyse sont les mêmes que ceux du projet, que le projet est potentiellement contenu dans le regard posé sur la ville ;- Stimuler la créativité de l'étudiant pour inventer des outils qui articulent l'analyse et le projet ;- Susciter un intérêt à combiner les sources, confronter les informations existantes et les observations in situ pour développer un esprit critique et curieux ;- Articuler les échelles d'étude différentes dans la conception de l'édifice dans la ville.
CONTENU	<p>Exploration d'une série de fragments de Paris depuis le centre vers la périphérie (extra-muros, faubourgs, villages, banlieue) servant de prétexte pour l'appréhension de l'Histoire de la Ville à travers d'une série de « petites histoires ». Cet 'axe' rencontre entre la Seine et le Boulevard Périphérique différents systèmes transversaux (toutes les enceintes de Paris et ce qu'elles sont devenues : boulevards, métro aérien, périphérique, gares) formant des points où l'histoire de Paris se concentre.</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyse de ces croisements dans leur état actuel, mais aussi questionnement sur leur formation. Etude des flux, de la morphologie du bâti, des typologies du tissu, observation des usages, de leurs empreintes sur les lieux, des populations qui les fréquentent, de leurs trajets.- Exploration et multiplication des outils d'analyse et de représentation de la ville et de sa complexité, combinaison des outils par leur complémentarité : immersion dans l'espace urbain, photographie, cartographie, maquette, croquis, coupe-perspective, film, expression par diagramme.- La stratégie du projet découlera des constats de l'analyse de l'axe, le franchissant ou l'accompagnant. Il s'agira d'un programme mixte mêlant équipements et logements, qui sera traité simultanément à plusieurs échelles. Echelle du projet dans la ville, celle de l'étude d'un logement, de la typologie, celle du fonctionnement des équipements, de leur articulation avec le quartier.
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 50%, jury de fin de projet 50%</p> <p>Présence obligatoire</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>La présence à chaque cours est obligatoire : il sera demandé aux étudiants une restitution hebdomadaire des travaux sur des supports variés (accrochage, projections, exposés courts...) suivie de discussions. Des cours et des projections ponctuels en rapport avec les thèmes abordés accompagneront le projet.</p>

S6 L.6.16 – PA04
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
ÉCOQUARTIER ET ÉCOCITÉ

A. LIEBARD, L. PENISSON

OBLIGATOIRE	Coefficient de pondération 0,85
PROPOSITION	Nombre de semaines 146
	Modalité pédagogique : PROJET
	Nombre d'heures SD 7
	Semestre 2112,5
	Séances 1,5
	Travail personnel 2112
	ECTS : 10

OBJECTIFS	Concevoir un écoquartier à partir de lectures à différentes échelles de l'édifice, du quartier, de l'îlot, du territoire de la ville et de la ville en réseau.
CONTENU	L'apprentissage de la lecture à différentes échelles est la trame qui guide cet enseignement. A partir d'études cartographiques et d'analyses contextuelle, géographique, social, économique, et historique, du territoire d'une friche industrielle située en bordure de Seine au sud-est de Paris à Villeneuve le Roi, l'étudiant projettera un master-plan d'écocité, et développera un écoquartier. Il étudiera un projet d'aménagement urbain visant à réduire l'empreinte écologique. La continuité des trames vertes et bleues sera recherchée à l'intérieur d'une urbanisation dense.
CONTENU	Non limitativement, les axes d'études suivant seront abordés : <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des ressources (notamment le foncier) et adaptation au changement climatique. - Promotion des performances écologiques dans l'aménagement. - Relations entre densités et formes urbaines. - Restauration et valorisation de la nature en ville (jardins solidaires, maintien de la biodiversité, '). - Sobriété énergétique. - Propositions de dispositifs de gouvernance participatifs.
ÉVALUATION	Contrôle continu 50% et rendu final du projet 50%

S6 L.6.16 – PA05
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LE MÉTROPOLITAIN : ARCHITECTURE COMME
INFRASTRUCTURE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112,5
Semaine : 7
Travail personnel : 112

J. NJOO, R. BOURSIER

OBJECTIFS	La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, stations services, parkings, centres commerciaux? autant d'escales qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent. Comment traiter ces lieux (ou ces non-lieux) vécus dans l'éphémère et la distraction ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?
CONTENU	Nos réflexions se focaliseront sur les enjeux de mobilité dans le cadre du Grand Paris et plus particulièrement le rôle potentiel des stations de métro dans la requalification des territoires périurbains de la capitale. Lieux « repères » pour les habitants et usagers, édifices multifonctionnels complexes, ces stations prospectives seront l'occasion d'explorer les champs hybrides entre architecture et infrastructure. Quels services publics peuvent ces futures stations accueillir ? Quels rapports peuvent-elles tisser avec le quartier et la ville ? A l'horizon du métro Grand Paris Express et à l'instar des études prospectives menées par la RATP sur les stations de métro du XXIe siècle, nous considérerons comment ces futurs pôles d'échanges peuvent être porteurs d'une certaine conception d'urbanité que nous qualifierons du « métropolitain ».
ÉVALUATION	Contrôle continu et restitutions 20%, rendu intermédiaire 30%, rendu final 50%
TRAVAUX REQUIS	Le projet sera structuré en trois séquences : 1 séquence de travail collectif qui croisera analyse architecturale et urbaine et 2 séquences de travail individuel sur la conception d'une future gare de banlieue. Le cours sera ponctué par des conférences, tutorats, rendus et discussions collectives ainsi qu'un voyage d'étude de 4-5 jours au milieu du semestre.

S6 L.6.16 – PA06
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE

F. FAUCONNET, F. ROZE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112,5
Semaine : 7
Travail personnel : 112

OBJECTIFS	<p>L'objectif de cet enseignement est l'acquisition, par la pratique de projets, d'une démarche permettant d'appréhender les différentes échelles du projet et d'approcher l'échelle urbaine. Dans la continuité des acquis de la seconde année de licence, les thèmes abordés lors de ce semestre permettront à chacun, conscient des enjeux, de passer de l'intention à la formalisation par des réponses argumentées. Contexte, usage, aspect constructif seront questionnés pour apporter les réponses spatiales et urbaines cohérentes. Cet enseignement comme tous les enseignements de projet, prépare, par la pratique du projet à l'apprentissage du métier d'architecte. Il doit permettre d'organiser une réflexion globale argumentée en faisant intervenir des problématiques multiples est complémentaires et de proposer, partager options et propositions. Elle permet de maîtriser les modes de représentation, de communication.</p> <p>Le croisement avec les autres unités d'enseignement se fera principalement par la mise en place d'objectifs communs et leur évaluation par les visites croisées des différents groupes au moment des corrections. Ses objectifs seront mis en place lors des réunions pédagogiques. Des visites communes de sites de référence peuvent favoriser le partage.</p>
CONTENU	<p>Le but de ce semestre est d'accompagner les étudiants dans la mise en place d'une démarche, d'apporter une réponse cohérente et argumentée à une problématique urbaine dans un cadre réel.</p> <p>Il ne s'agira pas de porter un regard purement théorique mais de prendre en charge les contraintes urbaines et architecturales réelles.</p> <p>Le projet portera sur l'étude d'une pièce urbaine dans un tissu constitué et se décomposera en plusieurs temps : L'étude approfondie du contexte existant. Histoire, évolution, analyse des besoins et données prospectives. Analyse des différentes échelles et usages, des équilibres et flux.</p> <p>Cette analyse permettra d'établir un constat et les données programmatiques, urbaines et architecturales en conscience. Ce travail en groupes établira les objectifs généraux du « vivre ensemble » sur lesquels le travail en binômes puis individuel prendra appui,</p> <p>La mise en commun des thèmes et le partage de ces recherches permettront d'homogénéiser les acquis et solliciteront l'imaginaire et l'investissement de tous les étudiants.</p> <p>Les points communs de tous les projets seront : Prise en compte des besoins et du contexte ; Analyser, interpréter et restituer ; Recherche de références et analyse critique ; Argumenter et communiquer.</p> <p>Différents thèmes complémentaires seront abordés : Fonction-usage- dimensionnement ; Déplacements - enchaînements spatiaux ; Ambiances - matières ; Rapport intérieur extérieur ; Rapport plein vide ; Orientation-lumière ; Distribuer -assembler ; Géométrie - structure ; Données environnementales.</p> <p>Le projet, produit d'une synthèse, placé au centre de la pédagogie, organise la méthode d'enseignement.</p> <p>Le travail sera complété par l'analyse de projets de sites et références.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 60% - Investissement personnel - évolution dans l'acquis des connaissances.</p> <p>Rendus intermédiaires et finaux : 40% - Pertinence de la démarche, qualité de la restitution.</p> <p>Documents : Textes / Maquettes / documents graphiques / carnet de bord / restitution numériques.</p> <p>La qualité des présentations hebdomadaires sera pris en compte dans le contrôle continu, les restitutions intermédiaires compléteront l'évaluation.</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Savoir conduire une démarche en interrogeant les différents thèmes d'un projet.
Savoir conduire une recherche, et analyser les références.
Formuler oralement et par écrit, intentions et propositions.
Savoir hiérarchiser et organiser son travail, utiliser les différents outils permettant de restituer toutes les informations de l'échelle urbaine à celle du bâti.

Représentation en géométral, croquis, perspectives et maquettes.
Mettre en page et mémoriser son travail.

**BIBLIO
GRAPHIE**

Peter Zumthor: Penser l'Architecture / Atmosphère
Bruno Zevi: Apprendre à voir l'architecture.
Leonardo Benevolo: Histoire de l'Architecture moderne
Rem Koolhaas: Repenser radicalement l'espace.
L'apprentissage du regard: cours de Dominique Spineta: Brigitte Donadieu.
Philippe Panerai: De l'ilot à la barre

S6 L.6.16 – PA07
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

A. D'ORAZIO, M. SINEUS, G. ROUVILLOIS

OBJECTIFS	<p>Cet enseignement propose de développer une réflexion portant à saisir l'échelle d'un territoire par la reconnaissance des conditions de sa constitution et le repérage des enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites.</p> <p>D'autre part, il se propose de réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.</p>
CONTENU	<p>En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'ère métropolitaine parisienne de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines du XX^e siècle.</p> <p>Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Montfermeil (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain. Malgré un territoire en apparence chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'attractivité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.</p> <p>La démarche proposée s'articule en 3 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 / Analyser pour comprendre : Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer un découpage du territoire en secteurs d'étude. Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâties et urbaines, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement. L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquière du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif. - 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux : A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies. - 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire. <p>Langue du cours: français.</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 50 %, Jury intermédiaire et final : 50 %</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, ?</p> <p>Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.</p> <p>Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre. En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.</p> <p>Les thématiques abordées : les acteurs du projet (compétences et diversités) ; Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique) ; le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ; la notion de participation : impératif ou proposition ; les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ; de la charte d'Athènes à la charte d'Aalborg : évolution théorique.</p> <p>langue du cours: français</p>

S6 L.6.16 – PA08
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LA VILLE DILUÉE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

F. MARTINET, P. GUIONY

OBJECTIFS	<p>Il faut aujourd'hui 7 heures pour relier New York à Paris en avion, et presque autant pour rejoindre Toulouse par le train. En 2009, l'Insee comptabilise 15,2% de la population active travaillant la nuit et 53% travaillant en horaires décalés. L'hyper-connectivité, rendue possible par l'Internet efface les limites entre le privé et le public, entre l'intime et le collectif.</p> <p>La ville contemporaine est celle de la livraison en moins de 24 heures, de l'information continue en temps réel. Mais elle est aussi celle de la slow culture, des marchés paysans, des mobilités douces et de la saisonnalité. Les toits des immeubles de Brooklyn deviennent des jardins 'bio' et les ruches poussent sur les toits parisiens.</p> <p>La ville contemporaine ne se pense plus en terme de masterplan, mais en situations urbaines inédites. On peut être connecté au bureau ou avec ses amis depuis le train, le fast-food, ou depuis sa salle de bains. Les fonctions traditionnelles de la ville sont éclatées.</p> <p>Comment penser alors cette ville diluée, comment saisir son instabilité programmatique, sa substance spécifique, sa capacité d'innovation ?</p>
CONTENU	<p>Le semestre s'organise autour de 2 situations urbaines de la ville diluée : une place publique dans une ville nouvelle d'île de France, et un équipement à proximité d'une gare LGV en pleine campagne.</p> <p>Pour chaque projet, une même méthode. Des groupes de 4 étudiants sont constitués, étudient le site à distance, par approche cartographique, l'accumulation et la sélection de datas. Une maquette de substance urbaine est définie. Le groupe isole une hypothèse de projet et un site d'intervention.</p> <p>Dans un deuxième temps, une visite du site est organisée. Cette visite permet de tester les hypothèses, de les adapter à une réalité physique, à l'expérience vécue.</p> <p>A l'issue de ces 2 phases, le groupe de 4 se scinde en 2 binômes. Le projet définit ses contours, son échelle, sa résolution technique.</p> <p>Le semestre (16 semaines) est décomposé en 2 projets associés à des lectures.</p> <p>Les outils de recherches et de présentation sont la cartographie, la maquette, et l'image (axonométrie et perspectives). Les échelles de représentation sont le 20000ème et le 20ème.</p> <p>Langue du cours: français Langues de communication: français, anglais, espagnol</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu 20% Jurys de fins de projets 80%</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Le semestre (16 semaines) est décomposé en 2 projets associés à des lectures.
Les outils de recherches et de présentation sont la cartographie, la maquette, et l'image (axonométrie et perspectives). Les échelles de représentation sont le 20000ème et le 20ème.

langue du cours: français

langues de communication: français, anglais, espagnol

**BIBLIO
GRAPHIE**

BANHAM Reyner, « À la recherche du motel perdu », in Criticat n°6, 2010 (1965).

VENTURI Robert, Denise Scott Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Editions Mardaga, 2008.

JENCKS, Charles, Le langage de l'architecture post-moderne, Academy/Denöel, Londres, 1985.

STERN, Robert A.M. 'At the Edge of Post-Modernism: Some Paradigms at the End of the Modern Movement', Architectural Design 47, no.4, avril 1977, pp. 274-86.

FRAMPTON Kenneth, Pour un Régionalisme Critique et une architecture de résistance, [1983], Critique n° 476-477, janvier, février, Paris 1987 (ou dans L'Architecture d'aujourd'hui, Numéros 306 à 307, Paris 1996).

RUDOLFSKY Bernard, Architecture without Architects, [1964], Chêne, Paris 1980.

CORBOZ André, « La Suisse, comme hyperville », in Le Visiteur n°6 (automne 2000), pp. 112-129.

BRANZI Andrea (Archizoom associati): No Stop city, Ed HYX, mars 2006

FRAMPTON Kenneth : La megaforme comme paysage urbain?, in Mélanges offerts à Bernard Huet, Editions du Linteau, Avril 2000

AVERMAETE, HOOIMEIJER & SCHRIJVER (sous la direction de): Urban Formation & Collective Spaces, OASE N°71, NAI publishers, Rotterdam, Novembre 2006

S6 L.6.16 – PA09
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE

OBLIGATOIRE PROMOTION	Coefficient de pondération : 0,85 Nombre de semaine : 16 Modalité pédagogique : PROJET Nombre d'heures Semestre : 112,5 Semaine : 7 Travail personnel : 112
--------------------------	---

J-M. CHANTEUX, T. MALIKIAN, B. SIANO

OBJECTIFS	<p>Prendre en compte le déjà là (paysages, habitats, édifices façonnés par les hommes) pour projeter de nouvelles formes urbaines avec sensibilité et intelligence.</p> <p>Il s'agit en 4 mois de permettre aux étudiants d'affiner leur regard et leur compréhension des territoires urbains, d'appréhender de manière critique les discours, les théories, les acteurs de l'aménagement urbain et les outils pour 'faire de la ville', de préciser et d'affirmer leur démarche personnelle en découvrant et en commençant à maîtriser des outils de projection de l'échelle urbaine.</p>
CONTENU	<p>Partant d'une découverte associant l'approche sensible, l'arpentage du terrain à la recherche documentaire, les étudiants doivent identifier les potentialités d'un site [choisi dans les territoires entre villes centres et périphéries], définir des stratégies spatiales et temporelles pour les révéler et travailler par la combinaison/association de formes liées aux usages pour concevoir quelques morceaux de villes habitables.</p> <p>D'un bout à l'autre du semestre on interrogera les idées et notions de limite, identité, mobilité, densité, mixité, développement durable dans un mouvement critique et performatif.</p> <p>On attachera une importance au paysage appréhendé au sens large [tout ce qui fait et nourrit le regard] afin de ne pas réduire la fabrique de ville au bourrage du foncier disponible.</p> <p>Permettre à chaque étudiant de trouver, élaborer, maîtriser les outils adéquates pour la conception et la communication du projet urbain comme du projet architectural constitue pour ce dernier semestre de licence une exigence de l'enseignement.</p> <p>Une progression en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Découverte du site et de son territoire environnant par une immersion dans le site ;2- Analyse du site et du territoire dans lequel il s'inscrit et repérant ses potentialités.3- Propositions urbaines pour le site ;4- Projet architectural.
ÉVALUATION	<p>Un contrôle continu associant à la fois l'évaluation de travaux fait en groupe et de travaux individuels.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Travail en atelier hebdomadaire du jeudi toute la journée le matin cours théorique ou exposés, l'après midi atelier avec corrections individualisées et une fois par mois rendus.</p> <p>Nous insistons sur l'apprentissage du travail en groupe tout en développant l'autonomie de chacun (à la fois rendus collectifs et individuels)</p> <p>Une progression en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none">1- Découverte du site et de son territoire environnant par une immersion dans le site ;2- Analyse du site et du territoire dans lequel il s'inscrit et repérant ses potentialités.3- Propositions urbaines pour le site ;4- Projet architectural. <p>A cela vient s'ajouter une réflexion théorique à partir de documents (livres, films) qui débouche sur un exposé, la tenue d'un carnet de recherche (réflexions et croquis) et la participation active à un voyage d'études.</p>

S6 L.6.16 – PA10
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE

V. BROSSY, C. BAPST

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
Nombre de semaine : 16
Modalité pédagogique : PROJET
Nombre d'heures
Semestre : 112,5
Semaine : 7
Travail personnel : 112

OBJECTIFS	Le logement se comprend comme 'raison urbaine'. Le but du semestre est, après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et son mode de groupement, de mettre en évidence les liens formateurs entre la ville et le logement.
CONTENU	<p>Le logement et la ville se répondent. Ce lien d'intimité est formateur du logement et prépondérant. Le semestre est consacré, par deux projets orientés en site urbain, au décryptage et à l'organisation de cette relation complexe :</p> <p>La Villa Urbaine :</p> <ul style="list-style-type: none">- analyse du tissu urbain, ,- réaction d'un espace public traversant,- groupement de maisons de ville,- standard et répétition,- intégration d'équipements,- hiérarchie des espaces. <p>Parcelle étroite :</p> <ul style="list-style-type: none">- analyse du tissu urbain et déterminant de situation,- circulations verticales et occupation de la parcelle,- logements collectifs,- rapport au sol et progression dans la hauteur,- hiérarchie des espaces. <p>Par la démarche du projet, on traverse les notions d'habitabilité, d'orientation, de sens, d'urbanité.</p>
ÉVALUATION	La validation est en rapport avec les exercices produits en continu.
TRAVAUX REQUIS	Ce travail est conduit sur plusieurs échelles pour aboutir aux coupes épaisses où le détail est l'ultime point de cohérence de la démarche globale.

S6 L.6.16 – PA11
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LA FORME DE LA VILLE

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

P. CHAVANES, R. SALAZAR

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme dessin de l'articulation de l'espace privé et de l'espace public d'une part, et des systèmes qui composent le tissu urbain d'autre part.</p> <p>A travers la notion de tissu urbain, compris comme système d'interactions entre le bâti, le parcellaire et la voirie, il s'agit de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.</p> <p>Cette approche s'intéresse à la formation de tissus urbains contemporains dans l'espace de la « Ville territoire » contemporaine. Elle considère que :</p> <p>Le projet de tissu urbain constitue un horizon fertile pour penser le développement la ville comme un processus dynamique à contrario d'un système figé de « plan masse », et pour penser le projet d'édifice non comme un objet, mais comme composante d'un tissu urbain, élément d'une division, d'une partition de l'espace, et d'un corpus typologique.</p> <p>Le projet sur la ville territorialisé d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité qui interroge son espace public, sa voirie, ses infrastructures, son paysage, ses formes résidentielles.</p>
<p>CONTENU</p>	<p>Le travail porte sur la consolidation, la réparation et la transformation d'une aire urbaine de la 1ere couronne structurée par une « grande voie », et interroge les capacités d'évolution de son tissu, anciennement constitué et dégradé, au regard des dynamiques du développement métropolitain.</p> <p>Le travail procède, tant au niveau de l'analyse et de la description de la ville qu'au niveau du projet, d'une double approche :</p> <ul style="list-style-type: none"> -une approche territorialisé et contextuée du Plan et de la « composition urbaine », qui traite des formes et hiérarchies de la structure urbaine' infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments 'de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier) ; -une approche systématique et générique du tissu urbain, qui traite du tissu « courant » caractéristique de l'aire urbaine étudiée à travers les formes de relations entre édifice- parcelle-voirie, explorant les typologies résidentielles et leurs combinaisons, les processus de découpage et de recombinaison parcellaire, et vérifiant concrètement l'architecture des espaces en jeu. <p>Dans cet aller et retour entre contexte et système, différentes échelles spatiales et de représentation se succèdent (du 1/50 au 1/25000) et permettent d'appréhender la relation entre édifice et ville comme une maïeutique complexe d'emboîtement et d'articulation des échelles.</p> <p>Le travail est rythmé en 5 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50.</p>
<p>ÉVALUATION</p>	<p>Représentations conventionnelles du projet et de l'analyse urbaine, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.</p> <p>Contrôle continu avec jurys spécifiques en fin de chaque étape.</p> <p>Contrôle continu : 50% , jury final 50%</p>

**TRAVAUX
REQUIS**

Le travail est rythmé en 5 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- un travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- un exercice théorique, « la rue ordinaire », investigation fondamentale de typologies résidentielles corrélées à un projet de voie « générique » ;
- l'analyse du tissu urbain par l'observation et la représentation du « terrain » produisant les plans qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis);
- un exercice d'architecture développant une partie d'édifice (liaison avec le sol, haut, « enveloppe courante ») déterminante d'un caractère typologique identifié dans l'exercice de « la rue ordinaire » ;
- Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle.

Les séquences alternent travaux individuels et travaux collectifs.

Pour les travaux collectifs, plusieurs sites sont identifiés à l'intérieur de l'aire urbaine étudiée et font l'objet de travaux d'analyse et de projet par groupe de 4 ou 5 étudiants.

S6 L.6.16 – PA12
VILLE, ANALYSE URBAINE ET ÉDIFICE
LA FABRIQUE URBAINE DU SUD

OBLIGATOIRE
 PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,85
 Nombre de semaine : 16
 Modalité pédagogique : PROJET
 Nombre d'heures
 Semestre : 112,5
 Semaine : 7
 Travail personnel : 112

C. PEDELAHORE, V. LAGUIA

OBJECTIFS	<p>Les Villes sont une production majeure du genre humain, celles-ci métamorphosent les territoires et façonnent toutes les civilisations sans exception.</p> <p>Le Projet Urbain constitue un savoir planétaire, cumulatif et sédimentaire, qui se construit collectivement de manière partagée, réactive et interactive. Il prend forme sur un socle de connaissances, de pratiques et d'expériences qui sont toujours locales et ancrées dans un temps long qui est celui des établissements humains</p> <p>La pratique du projet architectural et urbain contextuel.</p> <p>La pratique du projet spatial à l'étranger.</p> <p>L'élaboration, la conduction et la gestion de projets internationaux</p>
CONTENU	<p>Depuis quatre décennies, l'urbanisation mondiale est portée par les villes du Sud : latino-américaines, asiatiques, africaines.</p> <p>L'ampleur de ce phénomène rend d'autant plus cruciale l'articulation des savoirs consolidés aux savoirs émergents, entre planification et auto-organisation, entre savant et populaire, entre ville lente et ville rapide. Il questionne concrètement et à nouveaux frais les figures spatiales centrales que constituent la compacité, la densité, l'hybridation, la symbiose, la frugalité, la durabilité. Les enjeux portés par l'architecture et le développement urbain contextuels, au Nord comme au Sud, se situent dans le dépassement des cloisonnements sectoriels, dans l'échange des savoirs, dans l'intégration des échelles (espace domestique, édifice, îlot, quartier, ville, péri-urbain).</p> <p>Les étudiants sont conduits à comprendre, explorer et tester la fabrique de l'urbain dans une ville du Sud et ceci dans ses multiples dimensions et implications spatiales.</p> <p>Construire dans le construit, tisser la ville ; transposer, incorporer, hybrider typologies et logiques morphologiques, densifier, diversifier, verticaliser et étendre. Mais aussi repenser, redynamiser et insérer; constituer et reconstituer les seuils, les transitions, les logiques, les structures et les complexités de l'urbanité foisonnante du quotidien.</p> <p>Le travail de projetation, circonscrit et producteur d'expérimentation et de raffinement progressif des savoirs et savoir-faire spatiaux, porte sur la reconfiguration d'un îlot librement choisi au sein du quartier d'étude et devra obligatoirement associer conservation et substitutions chirurgicales pour répondre à un programme de la production urbaine commune et courante associant logements, équipement de quartier, activités et services de proximité</p>
ÉVALUATION	<p>Contrôle continu : 40%, jury de fin de projet : 60%</p> <p>Analyses, références, intentions, stratégies et propositions de projet.</p> <p>Recherches documentaires : littéraires, iconographiques, filmographiques.</p> <p>Visites de bâtiments et expositions artistiques, en miroir de l'actualité latino-américaine.</p> <p>Projets : études, croquis, plans, coupes, élévations, axonométries, perspectives, maquettes, photos.</p> <p>Communication des Travaux : Affichages, dossiers imprimés A3, fichiers numériques, CD/DVD.</p>
TRAVAUX REQUIS	<p>Trois productions intercorrélées sont demandées:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Actualité et mutations d'un archétype urbain : l'immeuble à patio. Travail de conformation spatiale en maquette d'étude au 1/50e. (4 semaines). 2. Matières et idéalités urbaines concrètes : Cartographies et iconographies analytiques, photomontages verticaux (satellite) et horizontaux (élévations) mis à l'échelle (ville/infrastructure /quartiers). (travail en binôme). (4 semaines). 3. Projet individuel d'insertion urbaine à l'échelle de l'îlot (Plans, coupes, élévations, axonométries). (8 semaines). <p>En complément est proposé un Atelier Intensif de Terrain (AIT) optionnel (vacances de pâques) en partenariat avec l'université et la ville de Santiago de Cuba.</p> <p>Cet atelier dialogique d'études et de pratiques, de connaissances et de réflexions sur une ville emblématique en mutation est conduit in situ et in vivo sous la forme de binômes franco-cubains.</p> <p>20 étudiants (15 Etudiants maximum pour l'AIT optionnel).</p>

S6 L.6.16 – CT01
COURS TRANSVERSAL FORMES URBAINES

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures TD 7
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 28
Semaine : 2
Travail personnel : 21

G. GRIBÉ

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre projet urbain et projet architectural afin de leur permettre de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques, doctrinales et pratiques. Il aborde les techniques de l'analyse territoriale en vue de sa prise en compte dans le projet.
CONTENU	<p>Le cours intitulé « Architecture de la ville » aborde la formation de la ville européenne ainsi que les méthodes de l'urbanisme employées de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours en insistant sur le débat actuel autour de la densité et de la ville étalée. Il ne prétend pas faire des élèves des historiens de la ville ni des urbanistes mais leur apporte des connaissances suffisantes pour mieux comprendre le cadre urbain dans lequel ils devront intervenir. Il entend également leur permettre, dans le cadre de leur travail, d'utiliser certaines méthodes d'analyse provenant des différentes disciplines de l'urbanisme et de mieux situer leur intervention dans un territoire concret et dans un processus complexe où les différents acteurs qu'ils rencontrent ne parlent pas tous le même langage. Construit à partir de l'histoire de la ville européenne (illustré de nombreuses diapositives), il est organisé de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un balayage chronologique présentant des formes urbaines de la ville antique aux Z.A.C. actuelles en insistant sur le résultat spatial et en présentant à chaque fois la méthode de création initiale et le devenir du lieu. - des approches thématiques mettant toujours en avant les rapports qu'entretiennent ville et architecture des bâtiments, présentant à différentes époques : fondations, régulations, interventions ponctuelles, substitutions, etc... <p>Déroulement du cours, programme indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « L'architecture contre la ville ». La place de l'architecture dans la fabrication de la ville. - « Manières de penser l'urbanisme ». Les différents modes de fabrication des villes. - L'analyse au service du projet. Relation analyse et projet ; éléments de cartographie urbaine, « morphogenèse », analyse synchronique. - Le logement comme matière de la ville. Chronologie jusqu'en 1850. - La question du logement au péril de la ville. De 1850 à l'institutionnalisation du logement social aujourd'hui - Déclinaison monographique. Londres, Vienne, Amsterdam, Berlin, Francfort. - Des grands ensembles à Val d'Europe. De l'après-guerre à la fin du XX^e siècle. - Précisions sur un état présent. Deux milliards de personnes vivent dans des bidonvilles, Dubaï, Shanghai, - Anachronie des utopies. De Platon au Grenelle de l'environnement. - L'état, le maire et l'architecte. Responsabilités et compétences des acteurs de l'aménagement et de la ville, en France.
ÉVALUATION	2 exercices : une quatrième de couverture et un dossier graphique sur un dispositif urbain 100% sur les deux exercices
TRAVAUX REQUIS	2 exercices.1 - « Quatrième de couverture » d'un ouvrage pris dans la bibliographie du cours ; travail individuel. 2 - Représentation d'un dispositif urbain, élément d'architecture de la ville ; travail à deux.

L.6.17
HISTOIRE ET SCIENCES HUMAINES

3 ECTS

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM					
L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	14	21	21	1,5	21	0,50	3
	Philosophie	14	21	21	1,5	21	0,50	
	Total L.6.17		42	42	3	42	1	

OBJECTIFS | L'objectif de cette unité d'enseignement est de poursuivre la formation dans les domaines liés de l'histoire, de la philosophie et des sciences humaines, d'une part de proposer d'autre part les moyens d'une réflexion critique tout en introduisant par ses contenus, les méthodes mises en oeuvre et les travaux demandés, à une démarche de recherche.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE | L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1ère session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S6 L.6.17 – HA
HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

HA01 : P. CHABARD

HA02 : S. DESCAT

OBJECTIFS	Ce cours a pour objectif d'explorer de manière à la fois thématique et chronologique l'histoire de l'« urbanisme », terme qu'il s'agit ici de mettre en question et de restituer dans un lexique plus large (art urbain, planification, aménagement, town planning, urban design, Städtebau, etc). Depuis son émergence au tournant du XXe siècle, l'urbanisme est resté un champ instable, non unifié. Face à des crises urbaines successives et dans des contextes politiques eux-mêmes changeants, les architectes ont contribué à la définition de ce champ par leur apport tant doctrinal que projectuel: un des enjeux de ce cours est d'apporter un regard critique sur ces réponses afin d'amener des éléments d'analyse face aux situations actuelles.
CONTENU	Après une séance introductive permettant d'évoquer les prémices de la notion d'urbanisme avant le XXe siècle le cours s'articule autour d'une série de thèmes qui traitent de plusieurs questionnements importants et de leur évolution : les tensions entre urbanisme et urbanisation; la place de l'architecte au sein des différents acteurs engagés dans la discipline; les conditions politiques de l'exercice de l'urbanisme et l'évolution du discours théorique et critique tout au long du XXe siècle. L'ensemble des séances suit un ordre chronologique et est appuyé par un propos historiographique. Langue du cours et de communication: français
ÉVALUATION	Examen sur table 100 %

S6 L.6.17 – PH01
ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE
L'ENJEU DE L'ESTHÉTIQUE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

A. TUSCHER DOKIC

OBJECTIFS	Définir l'esthétique philosophique et montrer en quoi elle se distingue d'autres approches (historique, stylistique, sociologique, etc.) du phénomène artistique. Examiner les différences entre l'architecture et les autres disciplines artistiques afin de déterminer, d'une part, l'applicabilité des concepts esthétiques au domaine architectural et, d'autre part, le degré d'indépendance des concepts architecturaux.
CONTENU	<p>Nous présenterons d'abord les enjeux de l'esthétique philosophique en architecture. Puis, nous poserons quelques problèmes métaphysiques et ontologiques spécifiques, avant de passer à des questions concernant l'expérience architecturale proprement dite. Enfin, nous discuterons de la question du jugement esthétique en architecture. Procédant du général au particulier, nous tenterons d'apporter des éléments de réponse aux problèmes suivants: Qu'est-ce que l'architecture ? Est-elle une forme artistique ? Le cas échéant, comment se distingue-t-elle des autres arts ? L'architecture a-t-elle une essence ? Quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un artefact soit qualifié de 'travail architectural ? Comment faisons-nous l'expérience de l'architecture ? Les connaissances théoriques préalables influencent-elles la perception et le jugement porté sur une oeuvre architecturale ? Toutes ces questions seront étudiées non seulement sur la base de textes anciens, mais également à partir de travaux philosophiques contemporains, en particulier ceux d'orientation analytique.</p> <p>Cours dispensé en français (autre langue de communication: anglais)</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu (présence): 25%, travail personnel: 75%.

S6 L.6.17 – PHO2
ARCHITECTURE ET PHILOSOPHIE
L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

X. BONNAUD

OBJECTIFS

A partir d'outils conceptuels et de connaissances philosophiques, ce cours vise à formuler puis à mettre en débat, les enjeux que présente le XXI siècle à la pensée architecturale.

Cet enseignement vise à construire des liens entre compétences de « mise en forme » et capacités de « mise en mot », deux activités distinctes mais néanmoins indissociables à toute pratique de l'architecture.

CONTENU

Placé en dernier semestre de licence, cet enseignement engage un niveau de problématisation qui prépare aux enseignements du master.

CONTENU

Les cultures de conception de l'architecture sont des énoncés qui s'ancrent dans un horizon de compréhension du monde et dans la perspective de sa transformation.

La crise actuelle, parce qu'elle engage à l'élaboration progressive d'un nouveau paradigme, remet nécessairement en mouvement les formulations précédentes.

Il s'agit donc de repérer sur quoi peuvent se fonder de nouveaux énoncés de conception architecturale. Une douzaine de thèmes seront présentées, regroupés dans les 4 grands chapitres suivants : l'appréciation de nouvelles échelles et de nouveaux domaines d'interventions, l'évaluation de l'aventure progressiste et de ses incertitudes, l'émergence de nouveaux liens entre nature et cultures, la reconnaissance d'expériences élargies aux lieux et aux choses.

Chaque cours présentera des notions clés et des auteurs de référence : il s'agira de mettre en relation les interrogations contemporaines avec l'histoire des idées afin de rendre leur appropriation plus explicites et plus réflexives.

Au fil des cours, et de manière thématiques, il sera donc possible de relier des postures architecturales, des cultures de conceptions et les univers théoriques qui les sous-tendent.

Ce cours, construit à mi chemin entre histoire des idées philosophiques et théorie de l'architecture permet ainsi de se familiariser avec ce que la philosophie peut apporter à la réflexion et à la conception architecturale.

ÉVALUATION

A la fin de chaque cours, 8 étudiants seront tirés au sort et devront transmettre avant le cours suivant, dans un mèl en 10 lignes adressé à l'enseignant une question problématisée sur un des points abordés en séance. Ces questions seront reprises en début de cours suivant.

En fin de semestre, un travail écrit personnel en lien avec les notions abordées en cours sera demandé.

Contrôle continu (présence) : 25 %

Travail personnel : 75 %

INFORMATIQUE OU EXPRESSION PLASTIQUE ET CONSTRUCTION

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique		Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			CM	TD					
L.6.18	Informatique OU	14	21	35	56	4	49	0,50	8
	Démarche plastique	14		98	98	7		0,50	
	Construction générale 4	14	21		21	1,5	21	0,25	
	Ambiance 4 Acoustique	14	21		21	1,5	21	0,25	
	Total L.6.18		23 ou 42	43 ou 107	107 ou 149	7,5 ou 10,5	51 ou 100	1	

OBJECTIFS

L'enseignement de l'informatique (1/2 promotion) fournit les connaissances pour produire des images de synthèse fixes et animées représentant le projet architectural et urbain. La problématique des structures est développée autour des matériaux bois et acier et montre la relation entre choix technologique et expression architecturale. L'enseignement d'ambiances approfondit les notions liées au confort visuel en vue de la maîtrise des dispositifs et apports de lumière naturelle et artificielle dans le projet. La formation artistique (1/2 promotion) pose les démarches plastiques comme productrices d'espaces ; l'enjeu et la réflexion d'ordre esthétique se situent dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation des enseignements porte sur le contrôle continu (TD) et la 1^{ère} session d'examens en fin de semestre selon un coefficient préalablement déterminé (cf. tableaux de synthèse des enseignements). Le jury de validation de fin de semestre statue sur l'obtention de l'unité d'enseignement. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note de l'enseignement de projet doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée pour les enseignements autres que le projet. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire après la session de rattrapage.

S6 L.6.18 – DP
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

*N. MOULIN, C. DENNEULIN, A. FREMY, J. JULIEN,
H. REIP, B. DEBOMBOURG, J. GAUDEL*

OBJECTIFS	Cette unité d'enseignement réunit une série d'enseignements posant les démarches plastiques comme productrices d'espace. L'enjeu de ces démarches se situe dans la confrontation des langages plastiques et architecturaux. Elle propose, outre la pratique de telles démarches, une réflexion d'ordre théorique et esthétique
CONTENU	Les étudiants choisissent une des thématiques proposées lors des inscriptions pédagogiques.
ÉVALUATION	Contrôle continu

S6 L.6.18 – DP01
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
ESPACE PUBLIC - ART PUBLIC

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

J. GAUTEL

OBJECTIFS	Une réflexion sur l'espace public, et une introduction à la notion d'« art public », un aperçu de différentes formes d'interventions artistiques dans l'espace public, de leur organisation et fonctionnement. Que nous disent les artistes sur la ville, l'espace urbain, l'architecture, le vivre ensemble, l'état de la société, la mémoire, le présent et l'avenir ?
CONTENU	<p>Un cours sous forme de parcours d'exploration dans l'espace urbain.</p> <p>Une réflexion, de la théorie à la pratique, sur le rapport entre l'espace public architecturé et la place de l'homme dans la ville, à travers le regard de différents artistes.</p> <p>Rarement l'art n'a été autant le centre d'attention du grand public qu'aujourd'hui.</p> <p>D'une part les grands événements artistiques se multiplient, des « expositions à ne pas rater », des biennales, mais aussi de l'événementiel culturel comme les « Nuits Blanches », des festivals etc. Le tourisme culturel est devenu un réel facteur économique, notamment en France. Des grands musées spectaculaires ouvrent un peu partout, « l'effet Bilbao » est entré dans le langage courant.</p> <p>D'autre part la forte spéculation sur le marché de l'art apporte une image quelque peu caricaturale de l'artiste.</p> <p>L'espace public a toujours été un lieu d'expression. Les événements de l'actualité récente (« printemps arabe », Russie, Ukraine, Chine, Turquie, Brésil etc.) nous montrent son importance persistante.</p> <p>Simultanément on observe une tendance croissante à la privatisation de l'espace public, et à une plus grande réglementation et un contrôle croissant, dans l'espace réel autant que dans l'espace internet.</p> <p>Autant de phénomènes qui, à premier coup d'œil peuvent paraître isolés et disparates, mais qui valent la peine qu'on les analyse pour mieux comprendre leurs enjeux politiques, sociales, économiques et culturelles.</p> <p>langue de communication; français, anglais</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu sous forme d'exposés, de carnet de bord et de réalisations plastiques, individuelles et en groupe, rendu final

S6 L.6.18 – DPO2
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
LA VILLE INVESTIE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

C. DENNEULIN

OBJECTIFS	Développer notre connaissance des outils graphiques et plastiques ainsi que les démarches d'artistes et d'auteurs afin de s'immerger dans un environnement spécifique et investir ce terrain d'une réflexion sensible, poétique et critique.
CONTENU	<p>Après une étude approfondie de démarches d'artistes et d'auteurs dans l'environnement urbain, il s'agira de choisir une façon singulière d'intervenir dans la ville, sur des aspects spécifiques, que ce soit par l'installation in situ mais aussi la performance, le son, la vidéo, l'affichage... L'étudiant devra démontrer ses capacités à lier approche pratique et approche conceptuelle, compréhension du médium utilisé et capacité d'analyse de sa propre production.</p> <p>Proposition «autre», utopique, poétique, en tenant compte de l'existant, réalisée seul ou en groupe, l'intervention dans la ville peut-être durable ou éphémère. Surtout elle contribue à la relecture et définition de l'espace dans lequel elle s'inscrit.</p> <p>Par ailleurs, les décisions d'interventions prises feront l'objet de discussions entre étudiants, afin de développer des capacités critiques et discursives, et de gagner en autonomie et en précision</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu, évaluation sur exercices et rendu final

S6 L.6.18 – DP03
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
«DONNER À VOIR»

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

A. FRÉMY

OBJECTIFS	Comment peut-on «voir» un film, une peinture, une architecture lorsque l'on est privé du sens de la vue ? Comment penser l'image sans image ? comment donner à voir et faire image à partir des mots ? Comment peut-on «voir» un film, une peinture, une architecture lorsque l'on est privé du sens de la vue ? Comment penser l'image sans image ? comment donner à voir et faire image à partir des mots ?
CONTENU	Un certain nombre d'outils d'interprétation, tactiles ou auditifs, ont été élaborés pour rendre les œuvres d'art accessibles aux malvoyants et aux non-voyants. Il s'agira dans cet atelier de découvrir ces dispositifs à travers des exemples de «traduction d'images» au cinéma et au théâtre, et d'en faire l'expérience par des exercices d'«audiodescription» et par des visites guidées conçues par divers musées à l'intention des non-voyants. Il s'agira ensuite de transposer ces outils à l'architecture et d'imaginer des formes pour la restituer et la «donner à voir» à ceux qui sont privés de la vue. Cette proposition engage des capacités de perception, de description, de transposition et de restitution.
ÉVALUATION	Participation, rendu

S6 L.6.18 – DP04
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
LA SCULPTURE COMME MODÈLE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

J. JULIEN

OBJECTIFS	Cette piste de travail se fonde sur une appréhension de la sculpture comme modèle pour penser l'architecture. Les étudiants seront amenés à manipuler différentes problématiques directement liées à la pratique de ce médium : logique des matériaux, questions d'échelles, de représentations etc.. Il ne s'agit toutefois pas d'apprendre une technique ou une autre aux étudiants, mais plus exactement de leur apprendre à comprendre et à trouver les moyens de la technique spécifique dont ils ont besoin, à un moment précis, pour un projet particulier.
CONTENU	3 hypothèses seront développées au cours du semestre : La sculpture est un objet, la sculpture est un corps, la sculpture est un espace. Ces hypothèses seront illustrées par des exemples pris dans l'histoire de l'art et serviront de prétextes à la réalisation de sculptures à échelle 1/1. Les techniques ou les matériaux utilisées seront choisies en fonction des spécificités de chaque projet. La question de l'autonomie de l'œuvre sera également abordée à l'occasion des différentes mises en espace venant clôturer chaque exercice.
ÉVALUATION	Contrôle continu - accrochage final et réalisation d'un dossier compilant l'ensemble des manipulations réalisées pendant le semestre.

S6 L.6.18 – DP05
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
KINO

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

H. REIP

OBJECTIFS	Explorer les notions de cadrage et de spatialisation de l'image. Par le biais la photographie et la vidéo, nous analyserons la relation que l'on peut établir entre le temps de l'image fixe et la durée de l'image mouvement.
CONTENU	Le module regroupe deux enseignements alternés: Exercice 1 : Utiliser la photographie non pas comme une technique mais comme formation du regard. Découvrir qu'une image se construit mentalement ou inconsciemment. Nous aborderons ici les notions de fiction, de récit. Exercice 2 : Il s'agira ici de réaliser un court film d'animation induisant un rapport à l'image et à la vitesse. Il sera donc question de donner l'impression du mouvement à des images fixes. Au travers de références au film expérimental (Oskar Fischinger, Norman Mc Laren, Martin Arnold), l'exercice se décomposera en 4 temps: - Ecriture d'un scénario - Réalisation d'un story board - Tournage - Montage Cet enseignement est dispensé au sein de groupes de maximum 25 étudiants.
ÉVALUATION	Contrôle continu

S6 L.6.18 – DP06
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
CONSTRUIRE À PARTIR DU CHAOS

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

B. DEBOMBOURG

OBJECTIFS	Le but de cet enseignement est de s'inspirer de la radicalisation de l'expression humaine lors de manifestations ou luttes contre un pouvoir, de capter cette énergie pour l'utiliser dans un but créatif. Afin de défendre une cause, exprimer une idée, un concept, avec cette notion d'art engagé !
CONTENU	<p>A l'exemple des révolutions récentes du monde arabe, l'émancipation des campagnes chinoises, la revendication de certains ouvriers en France lorsque les usines veulent les licencier, les individus montrent des engagements forts et une violence quelquefois créative au regard des risques encourus. Face à cette montée en puissance de la violence, nous assistons à une radicalisation de l'expression humaine.</p> <p>Aujourd'hui avec les réseaux sociaux la communication est rapide et permet l'échange des idées, elle permet en outre de changer le regard que l'on porte sur le monde dans lequel nous vivons.</p> <p>Le cours propose une réflexion théorique et plastique sur ce sujet. L'objectif est de pouvoir réagir dans un contexte particulier, à l'intérieur ou l'extérieur de l'Ecole et de présenter le résultat de ce travail sous la forme d'une oeuvre, performance. Cette expérience s'inscrit dans un partage et un échange de connaissances, de références et de discussions entre tous. Elle est l'occasion de proposer à chacun de repousser ses limites et d'entraîner une vraie dynamique collective de travail afin de produire des réponses artistiques engagées.</p> <p>Sont acceptées toutes les propositions plastiques, visuelles, multimédia et performatives pourvu qu'elles répondent au thème proposé. Un carnet de recherche accompagnera le fruit de cette proposition.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu 50% / projet de fin de semestre 50%

S6 L.6.18 – DP07
OPTIONS
DÉMARCHE PLASTIQUE
NOUS SOMMES LES MONUMENTS

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD
Semestre : 98
Semaine : 7
Travail personnel : 14

N. MOULIN

OBJECTIFS	Aborder des exemples d'environnements urbains où l'utilitaire a été démis de ses fonctions. Soit parce qu'il est devenu obsolète, soit parce qu'il a été détourné, dégradé, ou parce que la forme entre en conflit avec la fonction. Nous étudierons ces «monuments malgré eux». Nous les observerons, Analyserons ces ruines, et leur pendant «les éléphant blanc», ces utopies obsolètes, et ces architectures informelles, ces paysages soumis à l'entropie. Il sera question à travers ces cours de réfléchir d'inventer et de concevoir des interventions/détournements sur ces édifices ou ces espaces en inventant des projets en réponse à ces situations. Nous les célébrerons.
CONTENU	<p>Nous aborderons la question de la fonction, de la forme, de l'infonction de l'informe.</p> <p>Nous aborderons l'espace urbain comme «un potentiel laboratoire de formes» et de circulations. Nous y prélèverons des formes, des phénomènes, et nous nous utiliserons cette matière comme des matrices pour les projets. Nous aborderons à travers l'étude de l'entropie la problématique de l'environnement, de la «nature» en milieu urbain, nous interrogerons par exemple ce que signifie le terme «écologie» si souvent employé mais jamais vraiment défini. Nous questionnerons la monumentalité attribuée à certains lieux dit naturel (Curiosités géologiques ou autre) et celle non décrétées d'édifices considérés comme obsolètes (ruine, éléphant blanc), questionnerons l'acte de construite, de détruire ou de recycler, en tentant de transgresser les hiérarchies établies.</p> <p>Ce cours comporteront des sorties sur sites, un travail d'observation où pourra être utilisé la vidéo, la photo, le dessin et pourquoi pas, le son. Nous consulterons des archives, regarderons des films et visiterons des lieux.</p> <p>A partir de ces observations, nous réalisation un projet. Le travail d'équipe sera encouragé. Il s'agit à la fin de parvenir à la création d'un projet architectural comportant en soi l'idée d'une oeuvre d'art. C'est pourquoi la forme plastique finale sera très importante. Ces projets pourront comporter, des études sur le paysage et l'environnement, mais devront intégrer à la base des sites existants. A partir du choix de ses sites, le travail sera libre, mais devra au final revêtir une forme plastique tangible et pouvoir s'intégrer à un rendu que nous travaillerons à exposer à la fin du semestre dans un lieu au sein de l'école où à Paris (en compagnie des travaux de seconde année)</p> <p>Il sera question, comme pour les seconde année de pouvoir rendre consultable en permanence l'avancée des travaux sur un blog.</p>
ÉVALUATION	Assiduité, investissement, observation, capacités de mise en forme et capacité de travailler en équipe.

S6 L.6.18 – IN

OPTIONS

REPRÉSENTATION INFORMATIQUE DU PROJET :
INITIATION À LA PRODUCTION D'IMAGES DE
SYNTHÈSE

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,5
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : TD +CM
Semestre : 56
Semaine : 4
Travail personnel : 14

*F. GUÉNA, S. BERNDT, F. COUSSON, L. MARIANI,
R. NUNES, A. DE BOISSIEU*

OBJECTIFS	Cet enseignement a pour objectif de fournir les connaissances en termes de savoir et de savoir-faire pour produire des images de synthèse représentant le projet. Ces connaissances doivent permettre à l'étudiant de s'adapter à n'importe lequel des logiciels auxquels il est susceptible d'être confronté lors de son cursus à l'école et dans son activité professionnelle.
CONTENU	<p>L'enseignement comporte trois parties :</p> <p>1) Rappels de modélisation en 3D (volumique et surfacique) Contenu du cours: Rappeler les principes de la modélisation volumique et surfacique et du calcul des projections abordés en 2ème année. Travaux dirigés : Modélisation de scènes architecturales, objets des futurs calculs d'illumination.</p> <p>2) Interactions lumières-matières. Contenu du cours: Types et propriétés des projections, des couleurs, des lumières et des matériaux. Techniques algorithmiques (possibilités et limites) : Ombrages (Gouraud Phong), Ray-tracing, Radiosity, Photon mapping, etc. Travaux dirigés : Visualisations extérieures et intérieures (lumière naturelle et artificielle), Visualisation du paysage (terrain, végétation, eau etc.).</p> <p>3) Intégration virtuel-réel et traitement d'image. Contenu du cours: Techniques basiques (calques, masques, détourage, filtres etc.). Retrouver les paramètres de prise de vue à partir d'une photo de l'environnement (position du photographe etc.). Insertion d'une projection d'un modèle virtuel dans une image du réel et traitement des interactions virtuel/réel(ombres, réflexions etc.). Enregistrement, formats d'images et compression. Travaux dirigés : Insertion de vues d'un projet architectural dans son environnement.</p> <p>1h30 de cours suivi de 2h30 de TD chaque semaine Rappels de modélisation en 3D (3 séances = 12h) Interactions lumières-matières (8 séances = 32h.) Traitement d'images et réalité augmentée (3 séances = 12h.) La 1/2 promotion est divisée en groupes de 20 étudiants.</p>
ÉVALUATION	Exercices effectués à chaque séance et dossier final. Contrôle continu

S6 L.6.18 – AC01

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Nombre d'heures CM : 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

AMBIANCE ACOUSTIQUE

V. BOUQUEREL

OBJECTIFS	Donner des bases solides en matière de conception sonore de l'espace construit. Permettre de comprendre la nature du son, sa propagation et son interprétation par les usagers du bâti. Connaître les grands principes d'isolation et de correction acoustique, du point de vue physique, construit et réglementaire.
CONTENU	<p>Les fondamentaux de la conception architecturale et urbaine dans le domaine du son seront abordés à travers :</p> <ul style="list-style-type: none">- la découverte la matière sonore elle-même (nature, caractéristiques, règles de propagation),- les phénomènes liés à la propagation sonore dans le cadre bâti,- l'interprétation des phénomènes sonores in situ, autrement dit en situation concrète, dans un contexte culturel et social donné. <p>Les aspects de la conception acoustique relevant de la construction seront abordés en parallèle selon deux axes majeurs : celui de l'isolement sonore (vis-à-vis de l'extérieur comme entre deux espaces intérieurs, dans les bâtiments neufs comme dans le cadre de la rénovation) et celui de la correction acoustique, de la salle de restauration collective à la salle de concert, en passant par la piscine et la salle de classe.</p>
ÉVALUATION	Contrôle continu (travaux dirigés + travaux personnels) : 33 % Examen final : 67 %

S6 L.6.18 – CG

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,25
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique :
Nombre d'heures CM : 21
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

CONSTRUCTION GÉNÉRALE

CG 01 : *F. GAUBIN*,

CG 02 : *L. BERGER*,

TD : *S. BOUCHAUD, A-L. HERRY, M. LE BOURHIS,*
G. RIPANTI

OBJECTIFS	La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
CONTENU	La problématique générale de la conception des structures étudiée dans l'UE L5.14 se trouve ici développée sur les choix des matériaux bois et acier. Il s'agit de montrer la relation entre choix technologique et expression architecturale et de mettre en évidence les questions relatives à la mise en oeuvre et leur incidence sur le projet. Développer la culture technique spécifique des matériaux « à ossatures » en vue d'une réelle maîtrise constructive du projet.
ÉVALUATION	Contrôle final : 100 %

RAPPORT DE STAGES ET RAPPORT D'ÉTUDES

UE	Enseignements associés	Nb. de semaines	Nb. d'heures encadrées par mode pédagogique	Heures semestrielles encadrées	Heures semaine	Heures travail personnel	Coef	ECTS
			TD					
L.6.19	Stage de première pratique					105	0,40	3
	Rapport d'études et sa soutenance	14	14	14	1	100	0,60	4
	Total L.6.19		14	14	14	1	205	1

OBJECTIFS | Le stage de première pratique est destiné à appréhender la diversité des pratiques professionnelles.

Le rapport d'études est un travail personnel écrit, de réflexion et de synthèse, sur les questionnements menés à partir des travaux déjà effectués, des enseignements reçus et des stages suivis.

MODE D'ÉVALUATION DE L'UE

L'évaluation porte sur la rédaction des deux rapports relatifs aux enseignements et la soutenance orale dont fait l'objet le rapport d'études du cycle licence. Une UE est validée si la moyenne pondérée est supérieure ou égale à 10/20. La note du rapport d'études doit impérativement être supérieure ou égale à 10/20. La session de rattrapage est autorisée. Toute note inférieure à 10/20 est éliminatoire après la session de rattrapage

S6 L.6.19 STP
STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE (3 ECTS)

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,15
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM 1,5
Nombre d'heures
Semestre : 21
Semaine : 1,5
Travail personnel : 21

OBJECTIFS	Le stage de « première pratique », d'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), est positionné en troisième année du premier cycle. Il peut être effectué dans les semaines réservées de l'inter-semester (au plus tard), ou pendant l'été séparant les semestres 4 et 5, à temps plein ou à temps partiel. Il est validé au semestre 6 en L.6.19.
CONTENU	De manière complémentaire au stage « ouvrier et/ou chantier », le stage de « première pratique » doit contribuer à « appréhender la diversité des pratiques professionnelles ». D'une durée équivalant à 3 semaines (105 heures), il doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles... L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'oeuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres. Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.
ÉVALUATION	Rapport de stage validé par le tuteur de l'organisme d'accueil et par l'enseignant encadrant le stage

**S6 L.6.19 STP
RAPPORT D'ÉTUDE (MÉTHODOLOGIE)
ET SA SOUTENANCE (4 ECTS))**

OBLIGATOIRE
PROMOTION

Coefficient de pondération : 0,60
Nombre de semaine : 14
Modalité pédagogique : CM
Nombre d'heures
Semestre : 14
Semaine : 1
Travail personnel : 100

OBJECTIFS	Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Le rapport d'études constitue une synthèse réflexive de l'étudiant sur sa propre production, les enseignements reçus et les stages suivis au cours du premier cycle (à l'ENSAPLV ou autres établissements) à dessein d'une présentation pertinente de son parcours, de ses orientations et de ses perspectives futures, voire du transfert de l'étudiant vers d'autres établissements. Ce travail sollicite : La pratique de la rédaction et de l'argumentation sur des sujets s'inscrivant dans les problématiques abordées au cours du cycle licence, la capacité à cumuler connaissances, références et expériences, la conception et la production de documents combinant textes, dessins, images ; le rapport doit faire état de la maîtrise de la micro-édition par les moyens informatiques. Ces compétences techniques sont au service d'un travail descriptif et analytique : la mise en forme du rapport demande de réunir, d'organiser et d'illustrer des données. Cet exercice permettra à l'étudiant de s'initier aux thèmes de recherches qui accompagnent le projet architectural et urbain, et d'exercer un regard critique et récursif sur cette activité. L'introduction aux recherches documentaires et bibliographiques ; l'élaboration du rapport d'études doit encourager la lecture dialectique, dialogique et synthétisante d'ouvrages. Le rapport d'études n'est pas un travail de recherche autonome de type petit mémoire, ni un portfolio, bien que sa conception poursuive des ambitions professionnelles et universitaires.
CONTENU	Le rapport comporte : un texte introductif dans lequel l'étudiant expose ce qui suit; une synthèse graphique des projets de l'étudiant accompagnée d'un texte réflexif sur son parcours projectuel, les contenus et méthodes des enseignements, et sa progression personnelle. Un texte sur un ou des questionnements, une ou des expérimentations, abordés dans les disciplines associées au projet architectural et urbain (Histoire et Théories, Construction et Environnement, Représentations, Expressions Plastiques, Sciences Humaines). Ce texte est illustré par un choix de travaux (TD ou recherches). Un texte conclusif dans lequel l'étudiant présente et motive ses orientations et perspectives d'études en second cycle « master » et plus généralement la poursuite de ses études, ses thèmes de travail et d'approfondissement. Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lus et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence. Le rapport d'études est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).
ÉVALUATION	<p>ENCADREMENT ET SOUTENANCE</p> <p>Les étudiants sont encadrés par deux enseignants qui participent à la soutenance.</p> <p>L'encadrement se compose d'un enseignant du projet architectural et/ou urbain et d'un enseignant d'une autre discipline.</p> <p>Le rapport d'étude est remis en plusieurs exemplaires en fin de semestre et fait l'objet d'une soutenance devant ce jury.</p> <p>La soutenance a lieu devant un jury qui comprend des responsables d'autres unités d'enseignement.</p>

ÉVALUATION | DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉTUDIANTS À L'ÉTRANGER

Le rapport d'études des étudiants inscrits en licence 3, en séjour d'études à l'étranger, comportera : un rapport couvrant les deux ans d'études à l'ENSAPLV, ou autres établissements, selon les prescriptions communes décrites ci-dessus.

Un rapport Erasmus qui comportera :

La présentation de l'institution d'accueil.

La synthèse des enseignements suivis par l'étudiant et des travaux effectués.

Un texte sur la pédagogie, la théorie et pratique du projet architectural et/ou urbain : les contenus et objectifs, les croisements disciplinaires, les références et bibliographie, les échelles et outils de représentation, les méthodes d'encadrement et d'évaluation, etc ,

Des éléments comparatifs avec l'ENSAPLV,

Un texte sur l'apport culturel de la pratique d'échange.

Une bibliographie personnelle des ouvrages que l'étudiant a lu et avec lesquels il a travaillé durant sa scolarité en licence.

Le rapport Erasmus est un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion, sur des questionnements menés à partir des cours suivis, des travaux effectués dans l'institution d'accueil, et de la confrontation des cultures.

L'ensemble (1. & 2.) est un document de format A4, reproductible, d'une vingtaine de pages (textes + iconographie).

Le rapport est remis au service des relations internationales, en plusieurs exemplaires en septembre et fait l'objet d'une présentation orale devant un jury.

ORGANISATION DES STAGES

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles... Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 6). Les intersemestres représentent ainsi pour l'étudiant, un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement « école ».

L'OBJECTIF

Le stage « ouvrier et/ou chantier » est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier où l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc. Il est positionné en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.11 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

L'OBJECTIF

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection... d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.6.19 du semestre 6 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage dûment remplie par le maître de stage et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au bon déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de 3 semaines minimum ou de 105 heures.

LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences. À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

LA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

OBJECTIF

L'école développe avec des universités étrangères de nombreux partenariats permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'études à l'étranger (cf liste sur le site Internet rubrique : international).

CONTENU

Ces partenariats sont régis par deux principes :

- une exonération des droits d'inscription dans l'université d'accueil
- la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV, par la reconnaissance de l'évaluation des travaux de l'étudiant faite par les enseignants étrangers sur la base d'un contrat d'études conclu entre l'étudiant, l'ENSAPLV et l'université d'accueil. Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la 1^{re} année du second cycle, mais un départ en seconde année du second cycle est possible si ce départ est suffisamment motivé par le projet personnel de l'étudiant. En tout état de cause une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. Les conditions d'un échange réussi peuvent se résumer de la façon suivante : l'étudiant doit inscrire cette mobilité dans son projet personnel de formation en choisissant sa destination en fonction de ses centres d'intérêt pédagogique ; le choix de l'université d'accueil doit être déterminé en fonction de la correspondance du programme d'enseignement de l'université d'accueil avec les thématiques de formation souhaitées par l'étudiant.

Cette réflexion préalable permet l'élaboration du contrat d'études à l'étranger, nécessaire pour permettre la validation du séjour d'études à l'étranger dans le cursus de l'ENSAPLV.

- Une préparation particulière doit être faite par l'étudiant concernant l'élaboration du mémoire produit à l'issue des Unités d'enseignement 5, 8 et 9 du Master (UEM). En effet, pour ce travail la note finale est donnée par les équipes d'enseignants de l'ENSAPLV encadrant les séminaires thématiques. Avant son départ, l'étudiant devra prendre contact avec un enseignant du pôle qu'il aura choisi, afin de déterminer avec lui le travail et les modalités d'avancement de ce travail à l'étranger. Cet enseignant tuteur assurera le suivi de l'étudiant à l'étranger concernant son travail de mémoire, mémoire qui sera soutenu par l'étudiant à son retour en France.

MODALITÉS PRATIQUES DE LA PRÉPARATION

Durant son séjour à l'étranger l'étudiant pourra bénéficier d'un encadrement relais par un enseignant étranger pouvant l'aider dans son travail de recherche. L'étudiant doit atteindre un niveau linguistique suffisant pour lui permettre de suivre des cours dans la langue du pays d'accueil.

Les étudiants doivent consulter sur le site de l'école la liste des universités partenaires avec des liens leur permettant d'accéder aux sites de ces universités, le dossier de candidature, les réunions d'informations

qui seront programmées début décembre.

Enfin, il faut rappeler que l'étudiant n'est pas pénalisé au regard du nombre d'inscriptions maximal dans le second cycle puisqu'une inscription annuelle supplémentaire est possible lorsque l'étudiant effectue une mobilité faisant l'objet d'une convention.

- le guide du candidat
- les adresses électroniques des étudiants de l'ENSAPLV en mobilité à l'étranger, des étudiants étrangers présents à l'ENSAPLV
- les brochures des écoles partenaires
- les contrats d'études des étudiants qui ont bénéficié des échanges.

AIDES

*Erasmus, Ministère de la Culture et de la Communication, Mairie de Paris, Conseil régional, ces deux dernières bourses étant attribuées sous critères sociaux. Toutes ces aides sont cumulables avec les bourses sociales.

LE DOUBLE CURSUS

PRÉSENTATION

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette (ENSAPLV) en partenariat avec l'école spéciale des travaux publics (ESTP) et depuis la rentrée 2010-2011, avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) proposent une double formation pour les étudiants en architecture et pour les élèves ingénieurs qui permet d'obtenir un niveau bac + 7 et les 2 diplômes d'ingénieur du bâtiment et le diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master. Il s'agit de mettre en place au sein des deux établissements deux cursus de formation longue permettant à certains étudiants en s'inscrivant en première année à l'école d'architecture d'obtenir en sept ans un double diplôme d'architecte et d'ingénieur et à des étudiants entrant à l'ESTP section bâtiment à l'issue des classes préparatoires d'obtenir en trois ans le diplôme d'étude en architecture et avec deux années supplémentaires le diplôme d'état d'architecte en même temps que celui d'ingénieur. Dans les deux cas de figure, la double formation se développe donc au minimum sur sept ans après l'obtention du baccalauréat.

➤ DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES ARCHITECTES BI-CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIEUR

Les élèves architectes inscrits en première année d'étude à l'ENSAPLV admis à suivre le bi-cursus B.A.I. vont suivre des cours spécifiques à l'ESTP en parallèle à leur formation du premier cycle et du second cycle de l'ENSAPLV durant cinq ans, puis en cas de succès vont pouvoir s'inscrire à l'ESTP pour les deux dernières années de la formation d'ingénieur ESTP spécialiste bâtiment à l'issue desquelles ils achèveront leur double formation.

➤ DOUBLE FORMATION POUR LES ÉLÈVES INGÉNIEURS BI-CURSUS INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Les élèves ingénieurs inscrits en première année d'étude à l'ESTP ou à l'EIVP admis à suivre le bi-cursus B.I.A. vont suivre des cours du premier cycle de l'ENSAPLV en parallèle à leur formation d'ingénieur durant trois ans, puis en cas de succès vont s'inscrire à l'ENSAPLV pour les deux ans du second cycle à l'issue duquel ils achèveront leur double formation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat S avec mention qui s'inscrivent en 1ère année à l'ENSAPLV peuvent postuler pour cette double formation. Ils doivent le faire en même temps que leur demande d'inscription, et dans ce cas, développer les raisons de ce choix dans une lettre de motivation incluse dans le dossier d'inscription à l'ENSAPLV. Un jury inter-établissements décidera après examen des dossiers et entretiens individuels des admissions définitives tenant compte des capacités d'accueil.

CONTACTS

ENSAPLV : F. GAUBIN (enseignant), fgaubin@paris-lavillette.archi.fr
Capucine DESCATOIRE (administratif), cdescatoire@paris-lavillette.archi.fr
ESTP : Guillaume Faas (enseignant), gfaas@adm.estp.fr
EIVP : Laurent DUCOURTIEUX, laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

ECTS - ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ

S	UE	Enseignements associés	Heures semestrielles encadrées	Heures de travail personnel options	Crédits ECTS par enseignement	Total ECTS	
5	L. 5.13	Architecture de l'édifice	120	120	10	14	
		Cours transversal : l'habitat collectif	28	21	2		
		Langues vivantes	28	14	2		
	L.5.14	Construction générale 3	21	21	3	9	
		Ambiance 3	21	21	3		
		Analyse constructive		14	3		
	L.5.15	OU	Informatique	56	49	4	7
			Démarches plastiques	98		3	
			Histoire	42	28	4	
	Total			349 ou 391	239 ou 288	30	30

S	UE	Enseignements associés	Heures semestrielles encadrées	Heures de travail personnel options	Crédits ECTS par ens.	Total ECTS	
6	L. 6.16	Ville, analyse urbaine et édifice	112,5	112	10	14	
		Cours transversal : formes urbaines	28	21	2		
	L.6.17	Histoire de l'architecture et de la ville	21	21	1,5	9	
		Philosophie	21	21	1,5		
	L.6.18	OU	Informatique	56	49	4	8
			Démarches plastiques	98		4	
			Construction générale 3	21	21	2	
			Ambiance 4 Acoustique	21	21	2	
	L.6.19		Stage		105	3	7
			Rapport d'études et soutenance	14	100	4	
Total			297,5 ou 359,5	431 ou 480	30	30	

SEMESTRE 5

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES
L.5.13	PROJET D'ARCHITECTURE (p. 147)	VINCENT BROSSY OLIVIER CHASLIN VINCENT CORNU BRUNO GAUDIN DIDIER HENRY ROBERT HÉRITIER PATRICK LEITNER JUSTINE LIPSKI JÉRÔME MARIN LUCAS MEISTER YANN NUSSAUME PASCAL QUINTARD-HOFSTEIN
	HISTOIRE ET THÉORIES DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (p. 161)	MARC BEDARIDA OLIVIER CHASLIN JEAN HARARI
	LANGUES VIVANTES - YOKO TAKANO (p. 163)	NILTON ALMEIDA GWENNOR JONES MONIKA KLIER-TESSAIRE JUAN LUIS MORALES
L.5.14	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 3 (p. 165)	LAURENT BERGER FRANCK GAUBIN
	AMBIANCE 3 (p. 166)	NAZILA BELKHADI MARIA LOPEZ-DIAZ
	TD ANALYSE CONSTRUCTIVE (p. 167)	LAURENT BERGER MOUNIRA BOUTABBA-HABBES CHRISTOPHE CHICHE SYLVAIN EBODE RÉMI LELIÈVRE MICHEL SANDOROV YVES ROUBY
L.5.15	DÉMARCHES PLASTIQUES (p. 169)	LÉONORE DELARUE MARCO DESSARDO MARIE-JEANNE HOFFNER VALÉRIE JOUVE FLAVIE PINATEL GWEN ROUVILLOIS
	INFORMATIQUE (p. 176)	FRANCIS COUSSON FRANÇOIS GUÉNA DALIL HAMANI LOUIS MARIANI ANDRÉ MORAND RICHARD NUNES JOCELYNE PION
	HISTOIRE (p. 177)	JULIEN BASTOEN ROULA MATAR-PERRET

SEMESTRE 6

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES
L.6.16	PROJET D'ARCHITECTURE (p. 179)	PHILIPPE CHAVANES MARC BOURDIER PATRICK GERME MINA NORDSTROM JAMES NJOO ANNE D'ORAZIO JEAN MARC CHANTEUX VINCENT BROSSY ALAIN LIEBARD CHRISTIAN PEDELAHORE FRÉDÉRIC MARTINET FRANÇOIS FAUCONNET
	FORMES URBAINES (p. 191)	GÉRALD GRIBÉ
L.6.17	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA VILLE (p. 193)	PIERRE CHABARD SOPHIE DESCAT
	PHILOSOPHIE (p. 194)	ANNE TUSCHER XAVIER BONNAUD
	DÉMARCHES PLASTIQUES (p. 197)	BAPTISTE DEBOMBOURG CHIMÈNE DENNEULIN ANNE FREMY JAKOB GAUTEL JACQUES JULIEN NICOLAS MOULIN HUGUES REIP
L.6.18	INFORMATIQUE (p. 205)	AURÉLIE DE BOISSIEU FRANCIS COUSSON FRANÇOIS GUÉNA ANDRÉ MORAND RICHARD NUNES
	CONSTRUCTION GÉNÉRALE 3 (p. 206)	LAURENT BERGER FRANCK GAUBIN
	AMBIANCE 4 - ACOUSTIQUE (p. 207)	VINCENT BOUQUEREL